



# Relations

*Pour qui veut une société juste*

NUMÉRO 778

JUIN 2015

## Francophonie en Amérique : entre rêve et réalité



**Une francophonie  
nord-américaine plurielle**

**Québec/Canada  
francophone :  
le mythe de la rupture**

**La résilience acadienne**

**Mes langues à moi  
sont toutes mortes**

**Le renouveau  
du leadership autochtone**

7,00 \$



ARTISTE INVITÉE :  
VIRGINIA PÉSÉMAPÉO BORDELEAU

<b>ACTUALITÉS</b>	4
<b>HORIZONS</b>	
Mémoire subversive en temps de crise	9
Xavier Alegre Santamaría, s.j.	
<b>LE CARNET</b>	
DE MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE	
Un aller simple pour la Turquie	10
<b>PLAIN-CHANT</b>	
CHRONIQUE LITTÉRAIRE	
Dans la lumière de la mort	28
Paul Chamberland	
<b>AILLEURS</b>	
République centrafricaine :	
le rôle de la « communauté internationale »	30
Arsène Brice Bado	
<b>REGARD</b>	
À qui la Charte? À nous la Charte!	32
Lucie Lamarche	
Le renouveau du leadership autochtone	35
Paul Watzet	
<b>DÉBAT</b>	
L'engouement pour la bouffe :	
quel sens lui donner?	38
Geneviève Sicotte	39
Dalie Giroux et Amélie-Anne Mailhot	
<b>EN BREF</b>	40
<b>MULTIMÉDIAS</b>	41
<b>LIVRES</b>	43

## DOSSIER

### FRANCOPHONIE EN AMÉRIQUE : ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ

Francophonie en Amérique : entre rêve et réalité	12
Emiliano Arpin-Simonetti	
Une francophonie nord-américaine plurielle	14
Joseph Yvon Thériault	
Québec/Canada francophone :	
le mythe de la rupture	17
Anne-Andrée Denault	
La résilience acadienne	19
Entrevue avec Maurice Basque,	
réalisée par Emiliano Arpin-Simonetti	
Quitte ou double	22
Lise Gaboury-Diallo	
Mes langues à moi sont toutes mortes	23
Rodney Saint-Éloi	
Ma parole rouge sang	24
Natasha Kanapé Fontaine	

### ARTISTE INVITÉE

Artiste multidisciplinaire d'origine crie et métisse, **Virginia Pésémapéo Bordeleau** est née en 1951 en Abitibi-Témiscamingue. Elle peint depuis plus de 30 ans et a exposé au Danemark, en France et au Mexique. En 2006, elle a obtenu le prix d'excellence en création, remis par le Conseil des arts et des lettres du Québec et, en tant qu'écrivaine, la mention Télé-Québec en poésie. En 2012, elle a remporté le Prix littéraire de l'Abitibi-Témiscamingue et a publié, chez Mémoire d'encrier, un recueil de poèmes intitulé *De rouge et de blanc*, puis deux romans, *L'amant du lac* (2013) et *L'enfant hiver* (2014). Elle a signé et illustré la chronique littéraire de *Relations* en 2012-2013. <virginiabordeleau.ca>.

Couverture : Virginia Pésémapéo Bordeleau, *Oiseaux V*, 2012, acrylique sur papier, 41 x 61 cm

## FONDÉE EN 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites du Québec. Depuis plus de 70 ans, *Relations* œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les exclus et les plus démunis. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques et religieux de notre époque.

**DIRECTRICE**  
Élisabeth Garant

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Jean-Claude Ravet

**RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE**  
Catherine Caron

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**  
Emiliano Arpin-Simonetti

**DIRECTION ARTISTIQUE**  
Mathilde Hébert

**ILLUSTRATION**  
Jacques Goldstyn, Lino, Christine Palmieri

**RÉVISION/CORRECTION**  
Éric Massé

**COMITÉ DE RÉDACTION**  
Yves-Marie Abraham, Gilles Bibeau, Eve-Lyne Couturier, Claire Doran, Céline Dubé, Guy Dufresne, Lorraine Guay, Mouloud Idir, Agustí Nicolau, Rolande Pinard, Jacques Racine, Louis Rousseau, Michaël Séguin

**COLLABORATEURS**  
Gregory Baum, André Beauchamp, Jean-Marc Biron, Dominique Boisvert, Marc Chabot, Paul Chamberland, Amélie Descheneau-Guay, Marie-Andrée Lamontagne, Marco Veilleux

**IMPRESSION HLN**  
sur du papier recyclé contenant 100 % de fibres post-consommation.

**DISTRIBUTION LMPI / HDS Canada**  
*Relations* est membre de la SODEP. Ses articles sont répertoriés dans *Érudit*, *Repère*, *EBSCO* et dans l'*Index de périodiques canadiens*.

**ABONNEMENTS SODEP**  
(Revue *Relations*)  
C.P. 160, succ. Place d'Armes  
Montréal (Québec) H2Y 3E9  
514-397-8670  
abonnement@sodep.qc.ca  
6 numéros (un an) :  
40 \$ (taxes incluses)  
Deux ans : 70 \$ (t. i.)  
À l'étranger : 55 \$ Étudiant : 25 \$  
Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)  
TPS : R119003952 TVQ : 1006003784

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec : ISSN 0034-3781  
Version numérique : ISSN 1929-3097  
ISBN PDF : 978-2-924346-14-3

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques qui relève de Patrimoine canadien.

**Canada**

**BUREAUX**  
25, rue Jarry Ouest  
Montréal (Québec) H2P 1S6  
tél. : 514-387-2541, poste 279  
relations@cjf.qc.ca  
www.revue-relations.qc.ca

## Élan vital pour la suite du monde

**L**e manifeste pour un *Élan global*, (<elanglobal.org>) déjà endossé par des milliers de signataires, est un vibrant et courageux appel à faire front contre les puissances de l'argent qui cherchent à s'enrichir toujours plus, quitte à dévaster la Terre, à détruire les écosystèmes, à rendre invivable la vie pour une grande partie de l'humanité – les premières victimes étant les pauvres. Cette insurrection des consciences face à la rapacité aveugle, au pillage éhonté des biens communs – que sont la terre, l'eau, l'air, la nature dans toute sa diversité – prend pour cible prioritaire les projets d'exploitation d'hydrocarbures, les sables bitumineux ainsi que le gaz et le pétrole de schiste, notamment. Pas question de poursuivre dans cette voie sans issue qui nous mène tout droit à la catastrophe et que les larbins des puissances financières essayent de nous vendre comme étant inéluctable.



Virginia Pésémapéo Bordeleau, *La neige tombe*, 2014, acrylique sur toile, 92 x 92 cm (photo: Christian Leduc)

Le refus catégorique de cette « utopie destructrice » renoue avec les fondements de la démocratie, devenue une coquille vide en évacuant la dimension éthique du politique. L'impératif moral qui s'impose de toute urgence, sauf à consentir à devenir complice d'un monde inhumain, s'exprime à travers un enga-

gement résolument politique. Les signataires du manifeste se déclarent à la fois objecteurs de conscience et résistants. Non seulement les pétrolières les trouveront sur leur passage, mais ils et elles s'engagent dans un projet de société qui sort du productivisme et du consumérisme et favorise « un développement véritablement durable, viable, juste et équitable » qui mise sur la sobriété énergétique et sur une économie écologique au service des communautés plutôt que d'une élite financière.

L'Institut économique de Montréal, la Fédération des chambres de commerce du Québec et leurs alliés des grands médias – Alain Dubuc de *La Presse* en tête – ont aussitôt taxé les signataires de réacs, de gauchistes infantiles, d'inconscients dangereux voulant nous ramener à l'éclairage à la chandelle. Ce discrédit en dit long sur l'idéologie régnante qui fait de la marchandisation du monde une fatalité. La remettre en question, c'est vouloir sortir de l'histoire. La croissance et le profit illimités sont des dogmes indiscutables. En contester les fondements relève de la rêverie ou, au pire, de la folie. L'idéologie capitaliste s'avère une religion sacrificielle et perverse d'une ampleur inégalée, dans laquelle les multitudes de victimes sacrifiées sur l'autel de l'Argent et de la Force doivent rendre grâce d'être ainsi dépossédées pour que s'accomplisse la volonté divine: la transfiguration de la vie en Capital.

En entonnant l'antienne « Les affaires sont les affaires », le premier ministre Couillard montre fièrement et servilement l'exemple: exploiter les hydrocarbures, accueillir les pipelines transportant le pétrole sale de l'Ouest, brader les ressources du Nord, rien ne l'arrête. Pour apaiser les mauvaises consciences, il brandit la solution miracle des adorateurs de la main invisible du marché: le marché du carbone. Loué par les grands pol-

lueurs et pillards de ressources de ce monde, il leur permet de « blanchir » leurs pollutions et leurs pillages, et de se parer dès lors de la vertu du « développement durable », transformant l'écologie en un autre rouage de la démesure financière et technique.

Qui sont vraiment les dangereux utopistes? Ce sont ceux qui croient que la dévastation et la cupidité peuvent impunément tenir lieu de progrès; la diffusion du vide, de culture; et la déshumanisation du monde, de promesse d'avenir. Il n'est pas étonnant que les détracteurs du manifeste se moquent de sa poésie, preuve flagrante pour eux d'un manque de sérieux. Si pour les gens d'affaires habitués à tout réduire à des colonnes de chiffres, la poésie est risible et inutile, elle n'en n'exprime pas moins le sublime de la vie et de la liberté, la profondeur et la dignité de l'existence.

Couillard et son triumvirat d'économistes néolibéraux jouent avec sérieux une farce grotesque aux conséquences tragiques, comme si nous n'étions pas revenus penauds de l'illusion productiviste et de ses promesses radieuses. Les applaudissements des tenants de l'apathie et de l'insouciance n'arriveront pas à couvrir le tumulte du « réveil démocratique [...] qui milite sous de multiples formes avec courage pour la suite de notre monde ».

Qu'une majorité reste tétanisée devant l'ampleur du défi, ce n'est pas étonnant devant les chants abrutissants des sirènes médiatiques et publicitaires incitant à l'inertie. Une minorité convaincue, habitée par le courage de vivre, a toujours suffi à fissurer l'apparente inébranlabilité de l'injustice. « Levain dans la pâte », murmure depuis des millénaires l'Évangile. Il n'en sera pas autrement aujourd'hui.

**JEAN-CLAUDE RAVET**



# Une nouvelle loi liberticide

Le projet de loi antiterroriste C-51 met en péril de nombreuses libertés civiles.

**DOMINIQUE PESCHARD**

L'auteur est président de la Ligue des droits et libertés

Dans la foulée du climat de peur entretenu par le gouvernement conservateur à la suite de l'assassinat de deux soldats canadiens en octobre 2014, à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Ottawa, celui-ci déposait le 30 janvier dernier le projet de loi C-51. Ce nouveau projet de loi antiterroriste représente la plus grave atteinte aux droits et libertés depuis l'adoption de la *Loi antiterroriste* de 2001. Les mesures et nouveaux pouvoirs proposés n'ont rien à voir avec la prévention d'actes comme ceux d'octobre 2014 et le gouvernement n'a fait aucune démonstration de leur nécessité pour contrer le terrorisme.

Ce projet de loi contient de nombreuses mesures liberticides que les quelques amendements apportés n'ont

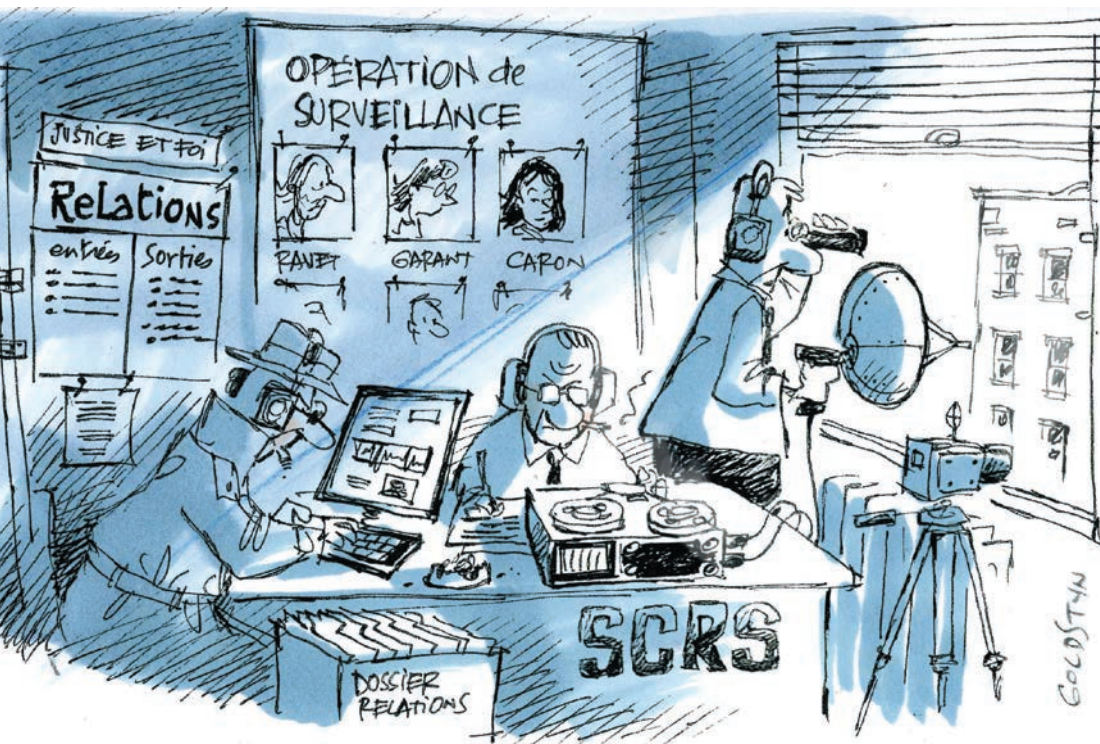
pas corrigées. D'abord, C-51 amende la loi sur le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS) afin de permettre à celui-ci de mener des actions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Canada, contre des activités qui représentent une menace à la sécurité nationale. Ces mesures pourront même être illégales et en violation de la Charte canadienne des droits et libertés, ce qui nous ramène 40 ans en arrière, quand la GRC volait les listes de membres du Parti québécois, brûlait une grange, émettait des faux communiqués du FLQ... pour contrer la menace séparatiste.

Selon le projet de loi, une «activité portant atteinte à la sécurité du Canada» comprend, entre autres, le fait d'«entraver le fonctionnement d'infrastructures essentielles» et de «se livrer à une activité au Canada qui porte

atteinte à la sécurité d'un autre État». Ainsi, des groupes autochtones, écologistes et citoyens qui opposent une résistance aux projets de pipelines, par exemple, pourraient faire les frais des nouveaux pouvoirs accordés au SCRS. Rappelons que le gouvernement conservateur assimilait déjà ces groupes à une menace aux intérêts et à la sécurité du Canada, dans sa politique antiterroriste de 2012. La campagne Boycott, désinvestissements et sanctions, qui vise entre autres à faire pression sur Israël pour mettre fin à la colonisation des territoires palestiniens, pourrait également être visée en vertu de la loi. Le gouvernement conservateur a en effet dénoncé cette campagne internationale qu'il estime être une menace à la sécurité d'Israël.

De plus, le projet de loi C-51 permet un partage sans précédent de l'ensemble des renseignements personnels détenus par tout ministère ou agence gouvernementale – comme l'Agence du revenu du Canada ou Santé Canada. Des informations jusqu'à maintenant protégées pourraient ainsi être mises en commun, par exemple, avec l'Agence des services frontaliers, qui détient des renseignements sur les déplacements à l'étranger de tous les Canadiens, pour tracer des profils de personnes considérées comme une menace. Dans son mémoire présenté au Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes, le Commissaire à la protection de la vie privée du Canada soulignait: «Certes, la possibilité de connaître pratiquement tout sur tout le monde pourrait permettre de détecter de nouvelles menaces, mais la perte au chapitre de la vie privée est manifestement démesurée. Tous les Canadiens seraient pris dans cette toile.»

Le projet de loi C-51 élargit aussi démesurément les circonstances permettant la détention préventive, dimi-





nue le degré de preuve nécessaire, allonge la durée possible de cette détention (qui passe de 72 heures à 7 jours) et durcit les conditions de libération, le tout sans inculpation pour une infraction criminelle. Il suffira en effet, pour justifier une telle détention, qu'un policier ait des motifs raisonnables de croire à la possibilité qu'une activité considérée comme «terroriste» soit entreprise et que l'arrestation aurait vraisemblablement pour effet de l'empêcher.

Il faut également souligner que le projet de loi propose la création d'une nouvelle infraction, soit celle de «préconiser ou fomenter la perpétration d'infractions de terrorisme en général», autorisant la saisie et la destruction de matériel de «propagande terroriste», dont la définition est là aussi de portée très large et ambiguë. Cette nouvelle infraction, qui n'est pas sans rappeler la Loi «du cadenas» de Maurice Duplessis, risque de miner la liberté d'expression par un effet d'autocensure.

Avec ce projet de loi, le gouvernement élargit encore une fois les pouvoirs des corps policiers et des agences de sécurité, entraînant des violations de droits si graves que le projet est décrié à travers le pays. Toutefois, il refuse toujours, malgré les appels de plus en plus pressants en ce sens, de mettre en place des mécanismes de surveillance de l'exercice de ces pouvoirs pour limiter les abus et permettre aux victimes d'obtenir réparation. ●

## L'immigration vue de Québec

La refonte de la politique d'immigration que prépare le gouvernement québécois comporte plusieurs éléments problématiques.

### MOULOUD IDIR

La ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Kathleen Weil, a rendu public, en décembre 2014, le cahier de consultation *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration*. Une consultation publique a suivi, qui s'est terminée en février dernier. Cette démarche vise à revoir la loi québécoise sur l'immigration datant de la fin des années 1960, ainsi qu'à remplacer l'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration de 1990, mieux connu sous le nom de *Au Québec pour bâtir ensemble*. La ministre devrait annoncer la réforme cet automne.

Rappelons qu'en matière d'immigration, les décideurs politiques québécois ont trop souvent failli à leurs devoirs ces dernières années, en laissant se propager des discours anxieux qui suggèrent même la réduction du nombre de personnes immigrantes

que le Québec accueille chaque année. Il est devenu dès lors très difficile de contrer les amalgames et les lieux communs répandus au sein de la population. Le document actuel semble en avoir pris acte en rappelant explicitement «l'apport positif de l'immigration à l'édification» de la société québécoise et en la présentant même comme un «fait incontournable».

Trois enjeux majeurs souvent négligés méritent plus d'attention. Le premier est la question du racisme et de la discrimination en emploi et leurs conséquences en matière d'inégalités de revenu. À cet égard, le document gouvernemental, même s'il reconnaît ces problèmes, ne propose pas de mesures concrètes, notamment pour améliorer l'accès à l'emploi des personnes migrantes et racisées.

Le document ne permet pas non plus de comprendre les causes historiques et institutionnelles du racisme tel qu'il existe de nos jours dans les sociétés pourtant dites égalitaires. Or, il

est impératif, comme l'a souligné la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, que la future politique sur l'immigration, la diversité et l'inclusion replace le problème du racisme et de la discrimination au Québec dans son contexte sociohistorique afin de mieux appréhender et combattre les situations de discrimination vécues aujourd'hui par les minorités racisées. Il faut aussi que le caractère discriminatoire des obstacles systémiques auxquels se heurtent les nouveaux arrivants et les membres des minorités racisées – comme la non-reconnaissance des compétences, les exigences multiples autour des formations d'appoint et les «mises à niveau» des diplômés – soit plus clairement identifié.

Deuxième enjeu crucial négligé: le document gouvernemental ne semble pas reconnaître les situations de précarité et de sous-citoyenneté dont sont victimes beaucoup de travailleurs temporaires. Il ne propose pas de mesures effectives pour réduire les cas de discrimination et d'exploitation de ces travailleurs. Ce volet de notre régime migratoire tend encore à être pensé de façon isolée. Le fait de faire venir des citoyens d'autres pays pour combler

L'auteur est responsable du secteur Vivre ensemble au Centre justice et foi



# Le logement social mis à mal

Le gouvernement du Québec compensera une partie des coupes du fédéral, mais réduit de moitié son programme AccèsLogis.

des besoins de main-d'œuvre au Québec devrait pourtant conduire à faciliter l'accès à une citoyenneté effective, puisque ces personnes vivent ici.

Le gouvernement québécois devrait utiliser sa compétence législative – que ce soit en matière d'immigration ou en matière de droit du travail –, afin de limiter le recours à des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires peu spécialisés en proposant, pour ceux-ci, des programmes d'immigration permanente qui tiennent compte des problèmes réels de pénurie de main-d'œuvre. Il peut le faire, comme il a su négocier son droit d'être le maître d'œuvre d'une partie importante de ses politiques d'immigration, notamment en matière de sélection et d'intégration. De plus, comme le droit du travail au Québec s'applique à tous les domaines d'activité, le Québec peut agir dans la mesure où les politiques publiques doivent prendre en compte les besoins et les droits des personnes et travailleurs migrants.

Par ailleurs, le document de consultation souligne, certes, l'importance qu'accorde la société québécoise à la solidarité internationale et à l'accueil des personnes nécessitant une protection, notamment les réfugiés. Toutefois, on n'y trouve pas d'engagement substantiel et significatif de ressources, ni en ce qui concerne le nombre de personnes que le Québec serait disposé à accueillir. Pas plus qu'on n'y lit la moindre dénonciation du resserrement fait par le gouvernement fédéral en la matière. Or, le gouvernement du Québec doit pousser plus loin sa réflexion politique pour aller au-delà du seul engagement humanitaire, sans quoi sa politique risque de demeurer captive du pouvoir discrétionnaire de ses décideurs et de considérations géostratégiques. ●

## LOUISE CONSTANTIN

Le Canada était reconnu pour avoir mis sur pied de nombreux programmes sociaux en vue de lutter contre la pauvreté et d'offrir des conditions de vie convenables à l'ensemble de sa population. Parmi ceux-ci, trois programmes successifs et des transferts découlant d'ententes fédérales-provinciales ont permis de rénover ou de construire près de 600 000 logements sociaux, dont 59 310 logements coopératifs, entre 1973 et 1994, année où le désengagement du gouvernement fédéral s'est amorcé. Aujourd'hui, non seulement il n'investit plus dans les mesures sociales, mais il procède plutôt au démantèlement des acquis. Le logement social fait les frais de ce virage à 180 degrés.

En effet, le 26 février 2014, le gouvernement Harper a annoncé qu'il ne renouvelerait pas les subventions attribuées aux ménages à faible revenu vivant dans les logements sociaux gérés par des coopératives ou des organismes à but non lucratif (OSBL) au terme des conventions d'exploitation qui le lient à ces organismes pour une durée pouvant aller de 25 à 50 ans. À plus long terme, les habitations à loyer modique (HLM) seront également touchées. Grâce aux subventions versées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), les ménages bénéficiaires paient un loyer correspondant à 25 % de leur revenu.

Le choc principal de la fin de ces conventions se fera sentir entre 2015 et 2020. En tout, 585 000 logements seront touchés, dont 125 550 au Québec. Les conséquences seront dramatiques, puisque les ménages subventionnés verront leur loyer augmenter subite-



ment et le pourcentage de leur revenu consacré au loyer passer de 25 % à 50 %, et même plus. Le gouvernement fédéral compte ainsi épargner 1,7 milliard de dollars par année, soit presque le même montant que celui dont il est prêt à se priver en permettant aux familles mieux nanties de fractionner leur revenu<sup>1</sup>. Seule bonne nouvelle, le gouvernement du Québec prendra la relève et versera l'équivalent de 75 % des subventions dont bénéficient les ménages à faible revenu dans les coopératives en fin de convention, mais seulement durant deux ans.

Par contre, austérité oblige, le gouvernement du Québec affaiblit gravement le programme AccèsLogis – créé pour prendre la relève lorsque le développement des coopératives d'habitation a cessé au Canada. Ce programme permettait la réalisation de 3 000 logements en moyenne par année (coopératifs et sans but lucratif). Amputé de moitié dans le dernier budget Leitão, il

L'auteure est coordonnatrice de la vie associative et de la mobilisation à la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain

Photo : Jean-Pierre Lacroix



# Nigeria : une nouvelle page s'écrit

Pour la première fois et malgré un climat de tension, des élections jugées valides ont permis au peuple nigérian de changer de gouvernement.

passera à 1500 unités en 2015-2016 et à 1200 unités les quatre années subséquentes. Cette réduction draconienne s'ajoute à l'absence d'indexation, depuis 2009, des coûts maximums admissibles (CMA) pour la construction de projets de logement social et communautaire, à l'abolition d'une enveloppe de 53,6 millions de dollars qui avait été ajoutée en 2012 pour majorer ces CMA, sans parler de la fin du Programme de rénovation du Québec.

Le gouvernement Couillard fait le choix d'accorder plutôt un supplément au loyer aux locataires dans le marché privé – mesure qui répond aux vœux des propriétaires, mais qui ne résout en rien le problème d'accès à des logements abordables, d'autant que les loyers vont continuer d'augmenter. En outre, les ménages confrontés à la discrimination ou à des contraintes, par exemple les familles, les membres des minorités culturelles et les personnes handicapées, n'auront pas davantage de facilité à se loger même en étant admissibles à un supplément au loyer.

En clair, dans une période où 36,8 % des locataires au Québec consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement, dont 8,3 % y consacrent plus de 80 %<sup>2</sup>, le retrait du gouvernement fédéral et les compressions du gouvernement québécois signifient que des milliers de personnes vont replonger dans la pauvreté. ●

## AMZAT BOUKARI-YABARA

Les 28 et 29 mars dernier, plus de 60 millions de Nigériens étaient appelés à voter pour élire leur président, leurs députés et leurs sénateurs. Tenues avec six semaines de retard, ces élections étaient attendues avec appréhension dans un pays marqué par des lignes de fracture régionales, religieuses et économiques, et par les attaques du groupe terroriste Boko Haram dans le nord-est. Le risque d'un scrutin entaché de fraudes faisait craindre des violences post-électorales, comme lors des précédents scrutins. Néanmoins, ces élections se sont déroulées dans le calme et elles sont une réussite sur plusieurs plans.

Présidée par un ancien universitaire et syndicaliste, Attahiru Jega, la Commission électorale nationale indépendante (INEC) a pu organiser le scrutin sur l'ensemble du territoire en dépit des menaces de Boko Haram. Certes, la distribution incomplète des cartes électorales électroniques et l'utilisation inédite de lecteurs biométriques parfois défaillants a conduit l'INEC à organiser le scrutin sur deux jours, au lieu d'un. Des violences et incidents mineurs ont éclaté dans plusieurs bureaux de vote, mais le résultat final montre que l'impact des fraudes avérées ou supposées semble insuffisant pour remettre en cause la validité des élections.

Ainsi, dès le 31 mars, l'INEC a annoncé la victoire de l'ancien général et président Muhammadu Buhari. Avec 53 % des suffrages, il devance d'environ trois millions de voix le président

sortant, Goodluck Jonathan. Ce dernier a immédiatement reconnu sa défaite et félicité Buhari. Ce scénario inédit avait été préparé à l'avance par les candidats qui avaient signé une charte pré-électorale les engageant à ne pas contester les résultats.

La victoire de la coalition de l'APC (All Progressives Congress) sur le PDP (People's Democratic Party) constitue la première alternance obtenue par la voix des urnes dans l'histoire du Nigeria. Le pouvoir a organisé, financé et perdu des élections libres et transparentes. Si la victoire de Buhari doit beaucoup au rejet de Jonathan – devenu impopulaire en raison de la faillite de sa politique économique, sociale et sécuritaire –, le PDP paie également les conséquences d'une crise interne qui a causé la défection de plusieurs de ses cadres et élus en 2013.

Dans un pays où le vote communautaire, régional et religieux a son importance, avec un Sud majoritairement chrétien qui détient le pouvoir économique et un Nord majoritairement musulman qui revendique le pouvoir politique, cette crise, qui a affaibli le PDP, a permis à Buhari, musulman nordiste originaire de Katsina, de bénéficier d'importants soutiens politiques dans le sud-ouest. En remportant le vote à Lagos, la métropole et capitale économique du pays, ainsi que dans les États voisins, Buhari était assuré de devancer Jonathan, dont la base électorale dans le sud-est et le centre était insuffisante.

Après le double mandat d'Olusegun Obasanjo (1999-2007), chrétien yoruba originaire du sud-ouest, le mandat

L'auteur est chercheur associé à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Paris

1. Stéphanie Grammond, «Fractionnement du revenu: un beau déguisement», *La Presse*, 31 octobre 2014.

2. Données tirées du *Dossier noir logement et pauvreté: Chiffres et témoignages*, Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), septembre 2014.



À Kano, le 31 mars dernier, des partisans de Muhammadu Buhari célébraient sa victoire aux élections présidentielles. Photo : PC/Ben Curtis



présidentiel écourté par la mort d'Umaru Yar Adua (2007-2010), peul musulman originaire du Nord, et enfin l'intérim et l'élection de Goodluck Jonathan, en 2011, chrétien originaire du sud-est, la victoire de Buhari relance l'accord tacite et complexe concernant le partage du pouvoir entre les régions et les groupes ethniques. En choisissant comme vice-président un chrétien, Yemi Osinbajo, éminent juriste et ancien procureur de Lagos, Buhari montre qu'il entend respecter les accords de partage politique et faire de la lutte contre la corruption une priorité.

Enfin, cette élection présidentielle, la cinquième depuis le retour du pouvoir aux civils en 1999, ouvre une nouvelle page de l'histoire politique du Nigeria, avec la possibilité d'une démocratie qualitativement améliorée. En effet, pour la première fois, l'opposition nigériane sera représentée par des figures qui auront eu l'expérience du pouvoir. Quant à la coalition de l'APC, elle devra assurer le renouvellement d'une administration qui, sous le règne du PDP, en avait fait un parti-État.

À 72 ans, Buhari projette l'image d'un homme de poigne, ce qui a rassu-

ré un grand nombre d'électeurs, mais les anciens se souviennent des excès de son régime – après avoir renversé un président civil en décembre 1983, il a gouverné le Nigeria pendant 18 mois de manière autoritaire. Face aux crises qui ne manqueront pas de surgir, et face à une jeunesse en attente de perspectives, Buhari, élu du « changement », devra montrer que le passé est bien révolu. ●

PROJET **ÉCOSPHÈRE** .org

**TOHU** MONTRÉAL 13 et 14 juin 2015 BROME 26 et 27 septembre 2015

Alimentation saine, constructions écologiques, technologies vertes, produits santé.

Suivez-nous



# Mémoire subversive en temps de crise

XAVIER ALEGRE SANTAMARÍA, S.J.\*

Nous vivons des temps difficiles, temps de crises économique, politique, sociale et religieuse. Face au pouvoir de la finance et du capitalisme néolibéral, grande est la tentation de désespérer et de baisser les bras. L'éradication de la misère semble être devenue un projet irréalisable. Les riches deviennent de plus en plus riches alors que les pauvres s'appauvrissent toujours plus, au point de devenir des exclus du système.

Est-il devenu impossible d'envisager un autre monde, qui ne soit pas inhumain et injuste, mais solidaire et fraternel? Le christianisme est-il porteur d'espérance?

Une crise d'ampleur semblable a frappé le monde méditerranéen au I<sup>er</sup> siècle. Elle a donné naissance à une vaste littérature de résistance contre l'Empire romain qui peut encore nous inspirer. Le livre de l'*Apocalypse* du Nouveau Testament a joué ce rôle. L'auteur, Jean, s'adresse à sept Églises (Ap 2-3), à savoir l'ensemble des communautés chrétiennes de l'époque – le nombre *sept* symbolise la plénitude. Dans ces temps d'oppression, de calomnie, d'emprisonnement et d'exclusion, la tentation du découragement et de la soumission au diktat de l'Empire est grande pour les chrétiens qui cherchent à incarner dans leur vie les valeurs évangéliques. Celles-ci sont en contradiction avec les fausses valeurs de l'Empire, qui commande « que tous, les petits et les grands, les riches et les pauvres, les hommes libres et les esclaves, on leur mette une marque sur leur main droite ou sur leur front pour que personne ne puisse acheter ou vendre, sinon celui qui a la marque, le nom de la Bête ou le chiffre de son nom » (Ap 13, 15-17). Jean cherche ainsi à organiser les bases d'une résistance en démasquant les mensonges qui cherchent à tromper et démobiliser les victimes du système politique et économique. La propagande trom-

peuse est un dispositif typique de tout empire pour briser la résistance des opprimés et les empêcher de défendre leurs droits et de s'opposer aux intérêts de l'Empire.

C'est pourquoi l'auteur de l'*Apocalypse* parle un langage codé, en utilisant des clés symboliques, car sa dénonciation est subversive. Contrairement aux interprétations des fondamentalistes chrétiens, l'*Apocalypse* parle moins de la fin du monde et des catastrophes qui l'accompagnent que de la réalité douloureuse des communautés à l'époque de l'empereur Domitien.

*L'Apocalypse nous aide à affronter la crise actuelle. Face aux empires politico-économiques, la critique pénétrante est toujours requise pour contrer leur propagande trompeuse.*

Dans une situation critique où la domination de l'Empire romain semble sans rival et invincible, Jean cherche à donner espérance aux Églises pour qu'elles persévèrent dans leur fidélité à l'Évangile et dans leur confiance en Dieu. Par *sept* fois dans l'*Apocalypse*, il attribuera le titre de *Pantocrator* («Maître-de-tout») à Dieu. C'est lui, le vrai seigneur de l'histoire, non Domitien qui se fait adorer comme «seigneur et dieu». La domination de l'Empire n'aura qu'un temps: elle durera 42 mois ou 1260 jours (Ap 11, 3), soit la moitié de *sept* ans. L'Empire sera détruit par les fléaux qu'il aura lui-même provoqués (Ap 17-18). «Malheur! La grande ville, Babylone la ville puissante! Car en une heure est venu ton jugement! Et les marchands de la terre pleurent et mènent le deuil sur elle, parce que personne n'achète plus leur cargaison: cargaison d'or, d'argent, de pierres précieuses [...] et des esclaves, et des personnes humaines...» (Ap 18, 11-13). Le symbole de cette victoire, c'est

l'Agneau immolé, le juste crucifié pour la justice debout devant Dieu, signifiant par-là que la justice triomphera sur la Terre.

C'est là une «mémoire subversive» pour l'Empire. Car la manière par laquelle les chrétiens contribuent à sa chute, c'est en maintenant vive la mémoire de Jésus, le premier martyr chrétien, et en incarnant l'Évangile dans leur vie, symbolisée par le «petit livre» que Jean doit manger, assimiler: «dans la bouche doux comme le miel» mais «plein d'amertume» dans le ventre, car qui le vit avec radicalité se voit persécuté par l'Empire (Ap 10, 8-11). C'est ainsi que les chrétiens deviennent témoins contre l'Empire, qui les persécutera, les assassinera mais ne pourra éviter qu'ils «ressuscitent», «se tiennent debout», emplis d'un souffle de vie venant de Dieu, témoignant contre leur bourreau (Ap 11, 3-13).

L'*Apocalypse* nous aide ainsi à affronter la crise actuelle. Face aux empires politico-économiques, la critique pénétrante est toujours requise pour contrer la propagande trompeuse du système néolibéral, qui vise à nous faire croire que nous sommes dans le meilleur des mondes possibles.

Mais nous avons aussi besoin de maintenir vivante l'espérance en un autre monde non seulement possible, mais nécessaire; un monde où la justice et la paix règnent; un monde où Dieu règne réellement. Parce que, comme l'a déjà si bien souligné Ignacio Ellacuría –jésuite assassiné par des militaires au Salvador, en 1989–, les peuples cessent d'être crucifiés quand règne le partage et que les lois défendent les pauvres.

Cette espérance incarne les valeurs «contre-culturelles» de l'Évangile et maintient vivant le témoignage de Jésus, crucifié pour son option pour les pauvres et sa courageuse condamnation de l'injustice. ●

\* Traduit de l'espagnol par Jean-Claude Ravet.

L'auteur, jésuite, est bibliste à la Facultat de Teologia de Catalunya, à Barcelone



Photo : Martine Doyon

## UN ALLER SIMPLE POUR LA TURQUIE

**A**insi donc l'Occident fabrique lui aussi des terroristes. Aiguillés par des réseaux, des jeunes gens se mettent en route, contre l'avis de leur famille, qui les revoit plus tard sur Internet, cagoulés et un coutelas à la main. Il faut compatir au désarroi des familles, craindre pour nos sociétés et trouver des moyens pour purger les esprits de ce radicalisme. Mais on n'aura rien fait si on ne se pose pas la question : d'où vient le goût pour le djihad ?

Vous avez 20 ans, l'âge où, si tout se passe bien, l'on vomit les tièdes et les demi-mesures, l'âge des poèmes fiévreux et des tourments, l'âge de l'absolu. Vous regardez autour, et que voyez-vous ? Des foules abruties qui arpentent des centres commerciaux de plus en plus gigantesques, de plus en plus nombreux. Vous prêtez l'oreille, et qu'entendez-vous ? Les rires gras d'une industrie de l'humour qui se fait appeler culture ; des tombereaux de niaiseries déversés dans l'espace public ; des louches de sirop psy déposées sur chaque geste, sentiment ou action ; la médiocrité de la classe politique ; et j'en passe.

Il y a pire : certains jours vous ne pouvez plus en douter, vous êtes dans la foule ; vous consommez, vous riez à des niaiseries, vous répétez des lieux communs, sûr d'être original, comme tout le monde.

Que l'Occident, en crise sur le plan de la transmission, ne permette plus à l'absolu de s'exprimer à l'âge absolu n'est qu'une partie du problème terroriste, de surcroît envisagé ici sous le seul aspect des jeunes Occidentaux convertis à l'islamisme terroriste. Mais si le goût du danger, l'adrénaline des

combats, l'exotisme, l'adhésion à une cause qui les dépasse étaient des facteurs déterminants dans les mobiles de ces jeunes gens au moment de prendre un aller simple pour la Turquie ou la Syrie, pourquoi les mêmes ne rallient-ils pas plutôt le camp des résistants qui offrent aussi tout cela, par exemple celui des Kurdes héroïques qui, hommes et femmes, repoussent Daech pied à pied, les armes à la main ?

Les faits ne suffisent pas. Il faut aussi, et surtout, de la rhétorique, une flamme, ce que le langage courant appelle le *feu sacré*.

La foi est le royaume de l'absolu. Elle est profane quand elle s'efforce de faire naître par l'action un monde nouveau, spirituelle quand elle balise la vie intérieure, religieuse quand elle est dialogue entre l'âme et Dieu. À de telles cimes, l'air est souvent raréfié et il faut bien redescendre dans la vallée. Ce sera pour y croiser le plus souvent des clercs de tout poil, prompts à rétrécir l'absolu pour le mettre à la portée de tous. La foi des simples n'est pas méprisable pour autant. Elle peut même être un idéal, comme l'enseignent les Béatitudes, loin des subtils détours théologiques.

Soit le catholicisme au Québec. En trois siècles, la convergence d'intérêts politiques et religieux, combinée à des données historiques et sociologiques, aura érigé un édifice clérico-social dont chacun peut lire la description dans les manuels d'histoire. Cet édifice qui paraissait fermement en place s'est effondré comme un château de sable dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Une telle rapidité suscite encore aujourd'hui l'étonnement des historiens et des sociologues. Pour certains, elle s'explique en partie par le visage qu'avait pris la foi au Canada français, au XIX<sup>e</sup> et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, à savoir une pratique religieuse faite surtout de conformisme

social, sans être vraiment nourrie de réflexions, de débats philosophiques et théologiques. Hormis Marie de l'Incarnation ou Jeanne Le Ber, mais c'était à l'époque de la Nouvelle-France, et Jean Le Moyne, mais il ne fut l'homme que d'un seul livre (*Convergences*, 1961), le Canada français n'a guère donné de mystiques, de théologiens ou d'écrivains chrétiens d'envergure susceptibles de donner à la foi un terreau au-delà de l'observance du rite. Ôtez l'armature sociale de la religion et, faute de pensée pour l'irriguer en profondeur, la pratique religieuse disparaît elle aussi. Ne reste que le vide, qui se remplit de tout ce qui passe à portée.

Évitons tout malentendu. Il ne s'agit pas ici de plaider pour un retour à la religion des aïeux, et pas davantage à une foi médiévale, qui serait l'âge d'or de l'Occident chrétien. Il s'agit de s'extirper, par la pensée, du borbier des jours qui vous condamnent à l'insignifiance et à l'horizon bas de la médiocrité. Et, ce faisant, de redonner droit de cité à l'absolu et à l'idéalisme. L'essayiste Jean-Philippe Trottier n'est ni clerc ni théologien. Pourtant, dans *La profondeur divine de l'existence* (préface de Charles Taylor, éd. Médiaspaul, 2014), il montre bien, parmi plusieurs considérations éclairantes sur la liberté ou le dualisme corps/esprit, que la foi des simples, laissée sans objet une fois disparues les traditions religieuses et culturelles, se « dilue » dans la consommation, les rires télévisés ou les hurlements dans les stades. « L'amour, c'est l'absolu à la portée des caniches », ricaneait Céline dans *Voyage au bout de la nuit*. Que dirait-il des virées au centre commercial ? ●

## Francophonie en Amérique : entre rêve et réalité



Virginia Pésémapéo Bordeleau, *Oiseaux V*,  
2012, acrylique sur papier, 41 x 61 cm

Dans les Amériques, la francophonie est un archipel de peuples aux histoires contrastées, entretenant des rapports complexes et souvent troubles entre eux, mais aussi avec la langue française. Au Québec, en Acadie et au Canada, le français a un caractère identitaire fondamental, mais pour les Haïtiens, les Antillais et les Autochtones, il est d'abord la langue du colonisateur. Au sein de cet ensemble éclaté, marqué par l'échec du grand projet colonial d'une Amérique française, penser une forme d'unité tient-il du rêve éveillé? Une francophonie plurielle, polyphonique et fondée sur la solidarité entre les peuples est-elle possible en terre d'Amérique?

## Francophonie en Amérique :

EMILIANO ARPIN-SIMONETTI

L'Amérique a toujours été cette terre où la civilisation occidentale a projeté ses fantasmes de puissance, de richesse, de conquêtes, d'exotisme, de recommencement du monde... La Nouvelle-France et le grand projet d'une Amérique française se déployant des rives du Saint-Laurent aux Antilles en passant par le Midwest et la Louisiane furent une des incarnations de ce dessein civilisationnel et colonial. Ce que nous appelons aujourd'hui le fait français en Amérique découle de ce grand rêve et de ses avatars – qui fut en même temps un cauchemar pour bien des peuples –, et plus particulièrement de son échec, qui a laissé dans son sillage un archipel de collectivités aux destins fort contrastés.

Cette seule évocation, très générale, rappelle à quel point le terme *francophonie* surnage à la confluence de multiples courants de fond s'agitant dans la mémoire collective. Des courants souvent violents, dont les remous font rejaillir les débris de rêves, de traumatismes et d'espoirs, mais aussi l'écume d'un brassage culturel constant et fécond entre les populations qui ont le français en partage sur ce continent.

C'est de cette francophonie plurielle – de *ces francophonies*, pourrions-nous dire – dont nous avons voulu témoigner dans ce dossier. Loin de plonger tête baissée dans la quête fantasmée d'une unité fondée sur les restes d'une continuité historique lointaine, il s'agit plutôt, ici, de tendre l'oreille à la polyphonie. Car la langue a ses ressorts : ses accents, en chantant leur différence, nous interpellent, forcent l'écoute. Ce faisant, ils nous invitent à repenser notre propre histoire et, surtout, nos relations avec les porteurs de ces voix plurielles qui sont autant de chemins entre les nombreux îlots de l'archipel francophone américain.



Au Québec et au Canada, où sont concentrés la majorité des francophones du continent, ces relations sont trop souvent marquées d'ambiguïté, de méfiance. Le Québec représente certes un centre culturel incontournable et dynamique, en tant que principal foyer de population francophone en Amérique. Toutefois, l'affirmation d'une identité québécoise distincte, à partir des années 1960 – et du projet indépendantiste ensuite –, sont encore perçus par bien des francophones « hors Québec » comme un abandon, un rejet du Canada français, voire comme la marque d'un nombrilisme québécois. Si un regard historique approfondi permet de remettre en question cette vision des choses, celle-ci n'en structure pas moins aujourd'hui les relations entre le Québec et les francophonies canadiennes. Relations, par ailleurs, qui sont déjà compliquées par la segmentation et la division imposées par les structures de l'État fédéral, qui mettent régulièrement à l'épreuve la solidarité entre le Québec et les autres peuples et collectivités francophones.

À cet égard, les rapports avec l'Acadie – elle-même écartelée entre les quatre provinces de l'Atlantique – sont révélateurs. Lieu de fondation de l'Amérique française, en 1604, sa trajectoire historique, marquée par la grande déportation de 1755, la démarquera du Canada français dès le

# entre rêve et réalité

XIX<sup>e</sup> siècle. Mais, malgré son caractère national indéniable et une vitalité culturelle unique, elle reste mal connue au Québec ainsi que dans le reste du Canada et souvent perçue comme l'avant-poste de l'assimilation. Son destin de peuple minoritaire dans un océan anglophone et les débats qu'elle connaît sur la qualité du français, pour ne donner que ces exemples, ne sont pourtant pas étrangers aux Québécois, ni aux Franco-Ontariens ou aux Franco-Manitobains, d'ailleurs.

Le rapport qu'entretient chaque collectivité avec la langue française en terre d'Amérique est en effet souvent très compliqué, mais il est un enjeu déterminant dans la nature des rapports inter-francophones à tisser sur ce continent. Héritage fragile à protéger et/ou à célébrer pour les uns, le français est aussi un legs colonial douloureux pour les autres: les Antillais et les Haïtiens en savent quelque chose, de même que certains peuples autochtones qui l'ont adopté sous la contrainte jusqu'à la quasi-extinction de leur propre langue. Dans cet espace culturel commun né d'une expérience différenciée de la colonisation française en Amérique, il devient donc impératif de s'ouvrir à de nouveaux imaginaires. Les poètes et écrivains ont à cet égard un rôle important à jouer, eux qui tordent et triturent la langue pour y faire entrer leur univers. Pour cette raison, le présent dossier leur donne une place importante. Qui de mieux qu'eux, en effet, pour secouer les charpentes et les colonnes de la langue afin d'y faire résonner l'appel à la justice et à la fraternité qu'il nous faut entendre si nous voulons que le français (sur)vive sur ce continent?

À travers leurs voix, nous saisissons les défis auxquels est confrontée l'idée d'une francophonie américaine qui serait plus que la somme de ses identités fragmentées. Par-là, il ne s'agit pas d'en appeler à la création d'une réplique, à l'échelle des Amériques, d'une Organisation internationale de la Francophonie dans laquelle le Québec prendrait le relais de la France comme métropole, jouant ainsi le drame impérialiste sous la forme d'une farce. Le Québec a certes un rôle important à jouer, mais il ne peut l'exercer sans embrasser réellement son américanité, qui est consubstantielle de sa fragilité sur ce continent. Au cas où nous l'aurions oublié, il n'est pas loin le temps où nous disions des *nègres blancs d'Amérique*.

Prenant acte de son caractère périphérique, le Québec pourrait être le moteur d'un nouveau modèle d'interrelation entre les peuples francophones. Et – puisque c'est aussi de rêve dont il est question dans ce dossier – cesser une fois pour toutes de se regarder d'abord à travers les yeux de la France pour enfin proposer un véritable modèle postcolonial de coopération entre peuples minorisés – et fiers de l'être.

La réalité, bien sûr, est tout autre. Le Québec ne semble pas près de sortir d'une vision coloniale du monde – l'annonce de la nouvelle mouture du Plan Nord, en avril dernier, le confirme –, et il est dirigé par un gouvernement pour qui le français est au mieux une occasion d'affaire, au pire une nuisance qu'on s'empresse de cacher lors des visites officielles à l'étranger... Mais malgré les difficultés sur le plan politique; malgré la hantise, toujours lancinante, de l'assimilation qui entretient la méfiance; et malgré, il faut le dire, des relents tenaces de colonialisme, les solidarités se tissent néanmoins entre les peuples, à travers les nombreux échanges, métissages et migrations qui s'accroissent depuis quelques décennies. Les liens de solidarité entre le Québec et Haïti, par exemple, sont nombreux et vont en se resserrant, notamment grâce à l'initiative d'une diaspora haïtienne dynamique qui compte dans ses rangs des passeurs qui font un travail inestimable de rapprochement entre les cultures. Les éditions Mémoire d'encrier, dirigées par Rodney Saint-Éloi (qui signe un texte dans ce dossier), sont une de ces initiatives qui contribuent à rapprocher non seulement le Québec et la francophonie antillaise, mais aussi à faire entendre la voix des oubliés parmi les oubliés, les Autochtones d'ici. Si beaucoup reste à faire pour voir naître un réel rapport de nation à nation avec ces derniers, une ouverture se développe entre autres à travers le travail patient de sensibilisation de mouvements comme Idle No More (Fini l'inertie) et grâce aux amitiés, aux fraternités qui se nouent. Ce sont ces relations, qui se tissent d'abord « par le bas », qui jettent aujourd'hui les bases du monde de demain.

Virginia Pésémapéo  
Bordeleau, *Oiseaux IV*,  
2012, pastel sur  
papier, 41 x 61 cm

« Mais donne la main à toutes les rencontres, pays  
ô toi qui apparais  
par tous les chemins défoncés de ton histoire  
aux hommes debout dans l'horizon de la justice  
qui te saluent »  
GASTON MIRON, « COMPAGNON DES AMÉRIQUES »

# Une francophonie nord-américaine plurielle

Il n'existe pas *une* francophonie d'Amérique, mais *des* francophonies d'Amérique, mues chacune par des caractéristiques distinctes. En elles, le Québec trouve à exorciser sa peur de disparaître.

**JOSEPH YVON THÉRIAULT**

L'auteur, professeur au Département de sociologie de l'UQAM, est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, citoyenneté et démocratie

Le Centre de la francophonie des Amériques, créé par le gouvernement du Québec en 2008, définit ainsi l'Amérique francophone: «Aujourd'hui, ce que nous appelons l'Amérique francophone se présente comme un ensemble de dégradés linguistiques et culturels dont les pourtours restent le plus souvent invisibles. Pourtant, cette Amérique diasporale continue de résister et d'affirmer ses différences, de structurer sa parole particulière et de revendiquer son identité francophone. À travers le continent, dans des communautés parfois isolées, l'héritage français résonne. Des rives de l'Acadie jusqu'aux grandes étendues des Prairies de l'Ouest canadien, en passant par la Louisiane et les Caraïbes, le français en Amérique continue à faire vibrer, à faire rire, à faire pleurer, à faire danser, à faire chanter et à faire vivre<sup>1</sup>.»

La francophonie d'Amérique, c'est encore le refus de la tragédie qui habite le Québec francophone, cette peur de disparaître, cette peur de ne plus faire société.

Il y aurait, dit-on, 20 millions de francophones en Amérique du Nord (9,6 millions au Canada et 11 millions aux États-Unis), 30 millions si l'on inclut l'Amérique latine et les Caraïbes. Ces chiffres, évidemment, font référence à des locuteurs de langue française: des individus ayant le français comme langue maternelle, des immigrants issus de l'ex-empire colonial français ayant le français comme langue seconde, des immigrants québécois ayant le français comme langue commune, des citoyens canadiens et américains francophiles, etc.

Ces locuteurs du français forment-ils pour autant une communauté? La description de l'Amérique francophone réalisée par le Centre de la francophonie des Amériques semble répondre *oui* à cette question. Dans son appellation même, la «francophonie» est au singulier. L'Amérique francophone, bien que «diasporale», «continue de résister et d'affirmer ses différences, de structurer sa parole particulière et de revendiquer son identité francophone». Le texte hésite toutefois: la francophonie aurait une identité, mais

celle-ci se déclinait «comme un ensemble de dégradés linguistiques et culturels». Vision québécoisocentriste, dirait-on, car l'Amérique francophone apparaît ici comme un ensemble dégradé d'une communauté plus authentique: le Québec.

Il ne faut toutefois pas voir dans ce dégradé une proposition postcoloniale du Québec à l'égard du reste de l'Amérique francophone. La proposition d'une francophonie des Amériques ne vise pas à réinscrire le Québec dans le vieux récit de l'Amérique française (notre «Grande aventure», disait Lionel Groulx), c'est-à-dire dans cette épopée continentale des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Elle ne vise pas non plus à s'inscrire dans la continuité du providentialisme canadien-français (milieu du XIX<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle), qui avait lui aussi comme velléité de produire, en Amérique, une civilisation catholique française. Le Québec aurait plutôt voulu, en empruntant l'expression d'*Amérique francophone*, se dégager de ce rêve civilisationnel, au grand dam, d'ailleurs, des francophones minoritaires canadiens qui, pour un temps, avaient cru que le Centre de la francophonie des Amériques signerait avant tout le retour du Québec dans le giron de la francophonie canadienne<sup>2</sup>, selon les dires de Benoît Pelletier, concepteur de ce projet et ministre responsable de la Francophonie canadienne dans le gouvernement Charest.

Dans les faits, l'idée de la francophonie d'Amérique signe bien la mise à distance du Québec d'une proposition *substantielle*, c'est-à-dire qui implique une dimension historico-communautaire, ayant comme ambition d'englober dans une même communauté les francophonies d'Amérique du Nord, canadiennes ou américaines. Si on persiste à parler d'unité de la francophonie d'Amérique, c'est parce qu'on envisage ce projet comme une extension de la politique extérieure du Québec, un peu comme la France le fait pour la francophonie mondiale. L'unité postulée est une unité d'intérêt en tant que valeur ajoutée, non une unité identitaire ou sociétale.

Gérard Bouchard avait déjà proposé, dans son ouvrage *La nation québécoise au futur et au passé* (VLB éditeur, 1999), de faire de la nation québécoise «une francophonie nord-américaine». Il voulait dire par cela que le Québec devait asseoir son nationalisme sur «la langue française à titre de matrice ou de commun dénominateur, soit comme langue maternelle, soit comme langue d'usage, soit comme langue seconde ou tierce». La langue comme outil de communication, seul élément d'un projet québécois, seul «coefficient d'ethnicité de cette nation». L'idée de la francophonie d'Amérique est une sorte d'application ici de la notion d'américanité, longtemps développée par Gérard Bouchard, notion selon laquelle le Québec est une société d'Amérique, société neuve, sans mémoire longue<sup>3</sup>.

## LES FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

Il est possible de lire la francophonie d'Amérique en dehors de ce schéma québéco-centriste. J'ai proposé, dans l'ouvrage dirigé par Dean Louder et Eric Wadell, *Franco-Amérique* (Septentrion, 2008), une description de la francophonie nord-américaine qui ne serait pas un dégradé linguistique et culturel du Québec, mais une tentative de rendre compte de la pluralité de la francophonie d'Amérique. Il s'agirait de lire de manière endogène les multiples groupements des francophonies d'Amérique sur deux axes. Celui de leur rapport à la langue (forte identification ou faible identification à la langue française) et celui du rapport à l'identification communautaire ou sociétale (forte identification communautaire ou cosmopolitisme). Ce tableau se limite à l'Amérique du Nord, où les francophonies d'Amérique se sont largement déployées sur fond d'Amérique française; il ne rend pas compte des francophonies des Antilles (Haïti, Guadeloupe, Martinique) dont le déploiement identitaire et l'intégration à une francophonie d'Amérique demanderaient un autre développement.

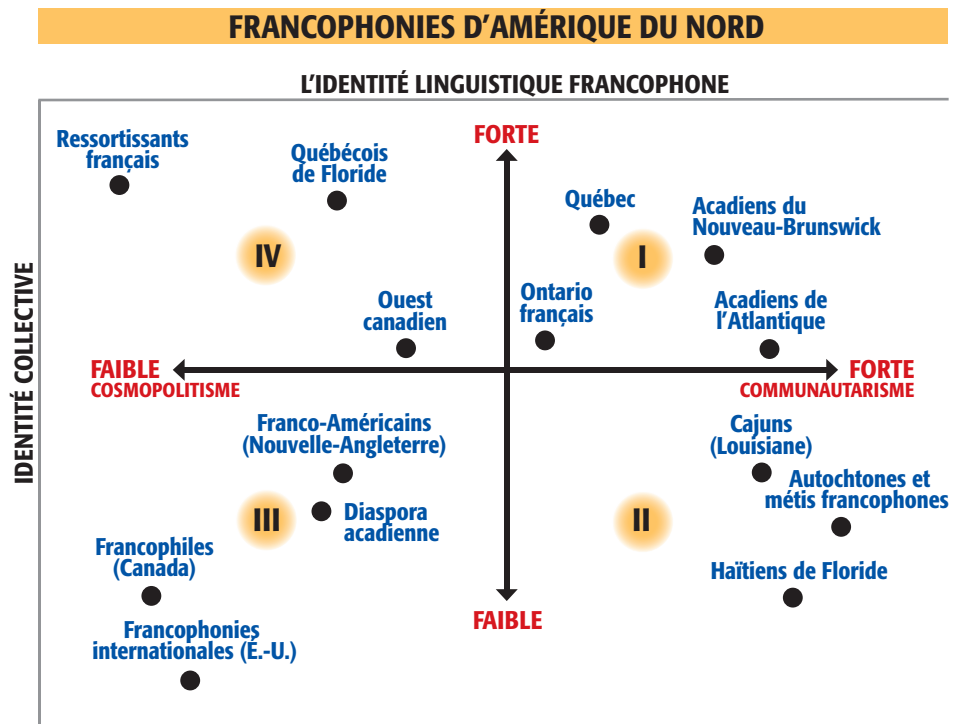
Le premier groupe (I, en haut à droite du quadrant) compte des composantes dont l'identité linguistique est forte et généralement associée à une idée communautaire. On y trouve l'essentiel de l'ancien Canada français, le Québec se situant près de l'axe du centre en raison de la tension qui y règne entre un rapport purement instrumental à la langue (la francophonie nord-américaine selon Bouchard) et l'évident maintien d'un rapport culturel-communautaire à la langue française.

Le deuxième groupe (II, en bas à droite) comprend des communautés dont l'identité communautaire reste forte, mais dont la langue n'est pas le vecteur central. On pense aux Cajuns de la Louisiane, où le français est de plus en plus évanescant: il reste comme un souvenir construisant la frontière communautaire du pays Cadjin. On situe là aussi les Haïtiens de la Floride, pour qui le français est une langue de «civilisation», le créole restant la grande langue identitaire. Cela est vrai aussi des communautés autochtones ou métisses qui peuvent avoir le français comme langue d'usage et dont l'identité ne repose pas sur la langue française, mais bien sur une communauté historique. Les Innus au Québec et les Houmas en Louisiane sont exemplaires à cet effet.

Le troisième groupe (III, en bas à gauche) comprend principalement des francophones qui ont appris le français comme langue seconde (les Canadiens ayant connu l'im-

mersion française à l'école), ceux qui proviennent de pays colonisés par la France (ils ont acquis le français comme un «butin de guerre» à leur indépendance), et ceux qui sont des descendants américanisés d'immigrants québécois ou acadiens. Ici, l'appartenance à la langue, autant qu'à la communauté qu'elle circonscrit, est généralement faible.

Enfin, un dernier groupe de francophones d'Amérique (IV, en haut à gauche) conserve une identité francophone forte mais très peu liée à un aménagement communautaire ou sociétal (plus on va vers la gauche du tableau, plus le rapport au français est cosmopolite). Ce sont les immigrants français d'Amérique ou encore les Québécois en Floride, qui ne forment pas une communauté, sinon comme diaspora.



## ENTRE FLUIDITÉ ET TRAGÉDIE

Il n'existe donc pas *une* francophonie d'Amérique, mais des francophonies d'Amérique mues chacune par des caractéristiques distinctes. Même décrochée de son cadre québéco-centriste, l'Amérique francophone ne renvoie pas à un postcolonialisme québécois mais au constat de francophonies diverses, aux contours et identités multiples, parfois substantielles (ancrées dans de fortes communautés historiques), parfois fluides (débarassées du besoin d'appartenance sociétale). Bref, elle renvoie à une identité postmoderne, à la légèreté de nos appartenances, à l'effacement du Canada français qui, décidément, est une mémoire trop lourde à porter. Le Québec aime mieux s'identifier à l'Amérique francophone, espace de fluidité,



Virginia Pésémapéo  
Bordeleau, *Volcan*, 2010,  
acrylique sur toile,  
102 x 76 cm

qu'à la québécoïté, terme désuet et vieillot – encore davantage que *canadien-français*, terme qui renvoie irréductiblement le Québec à un enracinement.

Il y a néanmoins une nostalgie dans la référence à l'Amérique francophone. On l'a rappelé, en référence à Lionel Groulx, l'Amérique française fut « notre seule grande aventure », le moment dans notre histoire où nous avions un destin continental assuré. Ce fut notre grande aventure mais aussi notre grand échec. Les chœurs du nationalisme canadien-français reprirent sous forme d'allégorie cette formidable aventure en la ramenant au destin providentiel du catholicisme français en Amérique. M<sup>gr</sup> Louis-Adolphe Paquet a ce mot célèbre en 1902 : « Notre mission [en Amérique] est moins de manier des capitaux que de remuer des idées ; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée<sup>1</sup>. » Nostalgie d'un passé glorieux, mémoire d'un moment où nous fûmes grands.

La francophonie d'Amérique résonne aussi comme le refus de la petitesse. Le refus de reconnaître le confinement de l'Amérique française – son projet de faire société – aux rives du Saint-Laurent et de quelques îlots canadiens (on me disputerait si j'oubliais l'Acadie). Il y avait de la substance dans l'Amérique française, il n'y a que de la fluidité

dans la francophonie d'Amérique. L'Amérique francophone est une nostalgie de l'Amérique française évidée de tout sujet historique. Autrement dit, au lieu d'affronter son confinement, sa petitesse, le Québec rêve d'une Amérique francophone.

La francophonie d'Amérique, c'est encore le refus de la tragédie qui habite le Québec francophone, cette peur de disparaître, cette peur de ne plus faire société. Il ne s'agit évidemment pas de vouloir définir la francophonie à partir d'un centre qui serait le Québec (attitude néocoloniale), mais de souligner ici que le Québec français cherche dorénavant à se fondre en elle. Il s'agit pour le Québec d'un saut dans l'abstraction continentale pour ne pas avoir à parler de la fragilité de son enracinement dans ce petit coin de l'Amérique du Nord. ●

1. Voir <[francophoniedesamericques.com](http://francophoniedesamericques.com)>.

2. Robert Dutrisac, « Le Québec réintègre le giron de la francophonie canadienne. Jean Charest et Benoît Pelletier présentent la nouvelle politique québécoise », *Le Devoir*, 8 novembre 2006.

3. J. Y. Thériault, *Critique de l'américanité*, Montréal, Québec Amérique, 2005.

4. Dans « Vocation de la race française en Amérique », sermon prononcé le 23 juin 1902 à Québec.

# Québec/Canada francophone : le mythe de la rupture

Pour bien des francophones du Canada, l'affirmation identitaire du Québec depuis la Révolution tranquille est perçue comme un abandon. Ce mythe tenace cache pourtant une continuité dans les relations, malgré leur transformation.

**ANNE-ANDRÉE DENAULT**

« Depuis les années 1960, le fossé n'a cessé de s'élargir entre le Québec et les francophones du reste du Canada [...] la province a une fois de plus tourné le dos aux autres francophones du pays, pour protéger ses propres lois linguistiques », pouvait-on lire dans le synopsis de l'émission *Faut pas croire tout ce qu'on dit*, le 7 février dernier, à la radio de Radio-Canada. Cette façon de généraliser et de dramatiser les rapports entre le Québec et les francophones hors Québec, en mettant l'accent sur les divergences, n'est évidemment pas nouvelle. La littérature sur les relations entre francophones est majoritairement marquée d'un discours de rupture et d'abandon de la part du Québec, que bien des Québécois ont eux-mêmes intégré, se permettant à l'occasion quelques séances d'auto-flagellation. Pourtant, quand on observe de plus près les actions de l'État québécois depuis 60 ans, il y a lieu de nuancer cette vision. Bien que les communautés ressentent toujours à l'occasion un sentiment d'abandon de la part du Québec, empiriquement, les relations et liens de solidarité perdurent, d'où l'importance de les contextualiser.

## LES ÉTATS GÉNÉRAUX ET LA FIN DU CANADA FRANÇAIS

Les rapports d'avant la Révolution tranquille étaient majoritairement organisés par l'Église à travers ses établissements de santé, d'éducation et de bienfaisance que l'on retrouvait un peu partout au Canada et aux États-Unis. Dans les années 1960, l'Église perd de son influence tandis que le nombre de ses fidèles diminue, particulièrement au Québec. Les nouvelles institutions mises en place par l'État finissent d'enterrer le rêve d'une civilisation canadienne-française catholique en Amérique, tel que porté jusqu'alors par le mouvement clérico-nationaliste.

Dans l'imaginaire collectif, le moment qui marque symboliquement ce changement est l'issue des États généraux du Canada français, en 1967. Réunis à Montréal, près de 2000 délégués élus affluent alors de partout au Canada. En tout, 17 documents de travail portant entre autres sur les droits linguistiques, l'éducation et le rôle du gouvernement fédéral sont soumis aux délégués pour adoption. La der-

nière résolution, proposant le droit à l'autodétermination du Canada français en tant que nation, et désignant du même souffle le Québec comme son territoire national, fit couler beaucoup d'encre, tellement qu'on en oublie le consensus entourant les 16 autres résolutions qui ont été débattues. En fait, ladite résolution, associée à tort à un élan indépendantiste, en est venue à incarner le moment de rupture du Canada français et, surtout, l'abandon du Québec<sup>1</sup>. Appuyée en majorité par les délégués du Québec, l'histoire oubliée qu'elle a aussi été appuyée en majorité par les délégués de l'Acadie et de la Colombie-Britannique et que bon nombre de délégués se sont abstenus de voter.

Cette thèse de la rupture qui domine le discours public est donc à nuancer, et ce, pour trois grandes raisons. D'abord, elle tient fausement pour acquis que les relations entre francophones en Amérique du Nord, avant les États généraux, étaient lisses et harmonieuses alors que dans les faits, il existait une concurrence entre les collectivités qui créait de réelles tensions. Deuxièmement, en concentrant son attention sur le Québec et son projet nationaliste, cette thèse fait abstraction de la cristallisation identitaire perceptible aussi dans chacune des provinces. Les francophones se tourneront vers leur État-providence provincial et, éventuellement, vers le gouvernement fédéral pour assurer leur développement. Troisièmement, la fin du projet canadien-français ne signifie pas la fin des relations, mais leur transformation vers une étatisation de celles-ci.

## LES POLITIQUES DU QUÉBEC

Dès son accession au pouvoir, en 1976, René Lévesque met en place des programmes originaux pour fédérer les francophones en Amérique. Étrangement, ce sont toutefois les paroles malheureuses qu'il a prononcées en 1968, qualifiant les francophones hors Québec de *dead ducks*, qui

La littérature sur les relations entre francophones est majoritairement marquée d'un discours de rupture et d'abandon de la part du Québec. Pourtant, il y a lieu de nuancer cette vision.

demeureront dans l'imaginaire, apportant ainsi de l'eau au moulin des tenants de la rupture. Ses politiques, ses programmes et surtout la vision de son gouvernement resteront malheureusement méconnus. Lévesque croyait en des rapports plus serrés avec les francophones en Amérique. Il prendra l'initiative d'organiser à Québec, en 1978, un grand rassemblement de francophones de partout en Amérique sous le thème du retour aux sources. Les participants par-

L'auteure est professeure au Département des sciences sociales du Cégep de Trois-Rivières et chercheure associée à la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques de l'Université d'Ottawa

tageront leur histoire et leur culture commune lors de cette rencontre, qui sera d'ailleurs un moment de révélation pour Zachary Richard. Le succès est tel qu'on répètera l'événement et qu'une agence gouvernementale sera créée: le Secrétariat permanent des peuples francophones. Malgré un climat économique morose, le gouvernement Lévesque octroie un crédit additionnel de 490 000 \$ pour sa création. Sa mission est de faire connaître les milieux variés de la francophonie nord-américaine et d'être un lieu de coordination des relations entre francophonies en assumant une permanence.

Le Québec devra projeter une plus grande image de cohésion et d'unité s'il veut se faire reconnaître comme foyer de la langue française en Amérique.

En fermant ses portes, en 1992, le Secrétariat laissera un vide chez les francophones aux États-Unis, qui bénéficiaient d'un financement de leurs organisations, tandis que les communautés au Canada se tourneront encore davantage vers le gouvernement fédéral<sup>1</sup>. Son existence aura permis de renforcer les relations entre francophones au Canada et aux États-Unis, palliant la perte des réseaux traditionnels de l'Église catholique. Parallèlement, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, créé par Québec en 1984, continue ses programmes, mais ses orientations demeurent floues et ses budgets modestes servent davantage à saupoudrer du financement pour des projets mineurs. Il faudra attendre 1995 pour que soit mise sur pied une politique claire visant les communautés francophones du Canada.

## UNE NOUVELLE ÈRE?

Au début des années 2000, l'État québécois annonce un renouvellement dans la façon d'envisager les rapports avec les collectivités francophones en Amérique. Il déclare le retour du Québec dans le giron de la francophonie canadienne et affirme le Québec comme foyer principal. Cette orientation politique s'inscrit dans les recommandations de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec (2001), qui recommande une plus grande solidarité et plus d'échanges, de partenariats et de ressources pour appuyer les francophones à l'extérieur du Québec. Le gouvernement a aussi comme projet la création d'une institution, le Centre de la francophonie des Amériques. Il cherche à renouer avec l'ensemble des collectivités francophones, mais aussi avec tous les francophiles des Amériques. Cette visée continen-

taile signale une nouvelle orientation qui ne s'adresse plus uniquement aux collectivités qui partagent une culture et une histoire commune. Selon certains, le Québec dénationalise ses rapports avec les francophones. En élargissant son mandat aux Amériques et aux Caraïbes, le Centre devient surtout un instrument pour le développement de relations internationales misant sur le français comme langue d'usage.

Les relations entre le Québec et les collectivités francophones d'Amérique n'ont jamais été au beau fixe. Le Québec ne leur a toutefois pas tourné le dos pour autant. Bien qu'elles se soient radicalement transformées, les relations perdurent dans un contexte où le cadre fédératif ne permet pas toujours la marge de manœuvre nécessaire à une solidarité sans failles. Depuis quelques années, le Québec, en tant qu'unique État francophone en Amérique, tente d'établir son leadership à travers le renforcement de ses liens et de se réinscrire dans l'Amérique francophone. Les efforts semblent payer. Le Centre de la francophonie des Amériques a acquis une bonne crédibilité dans les milieux francophones et la nature des rapports change progressivement. Il reste toutefois beaucoup à faire.

D'abord, il faut cesser de brasser les vieux discours de la rupture et analyser les phénomènes dans leur contexte. Surtout, il faut mieux appuyer les francophones du Canada, notamment en revendiquant le principe du fédéralisme asymétrique. Trop souvent, la lecture que font les représentants de l'État québécois des luttes des francophones à l'extérieur du Québec nuit à une relation solidaire tant souhaitée. La position du Québec à l'égard de la cause de la Commission scolaire francophone du Yukon en est un exemple. Le Québec s'est récemment opposé, devant la Cour suprême, à ce que la Commission scolaire ait le pouvoir de décider de l'admission d'élèves francophones, de crainte que ce pouvoir ne s'applique également aux commissions scolaires anglophones québécoises, dont la situation est juridiquement similaire, mais politiquement et culturellement très différente. Le Québec devra projeter une plus grande image de cohésion et d'unité s'il veut se faire reconnaître comme foyer de la langue française en Amérique. Il devra aussi tenter de dissiper le malaise qui habite toujours les communautés francophones du Canada, celles-ci n'étant pas conquises d'avance. ●

1. Par un glissement de sens, de nombreux auteurs parleront par la suite de la résolution sur l'autodétermination du Québec. Cette confusion montre en partie à quel point le discours de la rupture a été efficace pour blâmer le mouvement nationaliste québécois dans cette transformation identitaire du Canada français.

2. Certaines institutions franco-américaines et canadiennes financées par le Québec ne survivront pas, tandis que d'autres, portées à bout de bras, se transformeront.



## La résilience acadienne

### Entrevue avec Maurice Basque

Fondée en 1604 à l'île Sainte-Croix, l'Acadie est le premier foyer de peuplement francophone en Amérique du Nord. À l'instar de cette réalité historique, l'identité acadienne et son caractère distinct, forgés par une histoire mouvementée, restent pourtant méconnus dans la francophonie, et ce, malgré un dynamisme culturel indéniable depuis plusieurs décennies. Maurice Basque, historien et directeur de l'Institut d'études acadiennes de l'Université de Moncton de 2007 à 2010, s'est entretenu avec nous de la place qu'occupe l'Acadie dans la francophonie américaine.

**Relations:** La réalité et le caractère national de l'Acadie ne sont pas toujours connus, même au Québec. Comment expliquez-vous cette méconnaissance?

**Maurice Basque:** Avant toute chose, lorsqu'on discute de la société acadienne *contemporaine*, il faut préciser que c'est de l'Acadie des quatre provinces de l'Atlantique dont on parle – à laquelle on peut inclure les Îles-de-la-Madeleine, où la majorité de la population s'affiche autant acadienne que québécoise. En somme, ça représente environ 300 000 personnes qui parlent français au quotidien, et dont la masse critique se retrouve au Nouveau-Brunswick.

Cette province est la seule officiellement bilingue et la seule à l'extérieur du Québec où les droits des francophones sont assez bien précisés dans la Constitution canadienne. Même si seulement le tiers de la population du Nouveau-Brunswick est francophone, celle-ci a aujourd'hui des hôpitaux, des municipalités et un système scolaire qui va de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle universitaire, ce qui est assez exceptionnel compte tenu de l'histoire.

Virginia Pésémapéo Bordeleau, *Masque volant*, 2010, acrylique sur toile, 76 x 102 cm (photo : Daniel Gingras)

Or, l'Acadie est souvent vue au Québec comme l'avant-dernière station avant l'assimilation totale. Bernard Landry, lorsqu'il était premier ministre du Québec, avait d'ailleurs appelé les Acadiens à déménager au Québec, le « foyer » de la francophonie, pour éviter l'assimilation. Ce faisant, il oubliait qu'il y a deux foyers de peuplement francophone dans l'histoire nord-américaine : l'Acadie, fondée en 1604, puis Québec, fondée en 1608. Bref, les Acadiens ne retournent pas chez eux s'ils déménagent au Québec!

Si la crainte de l'assimilation est fondée dans certains cas en Acadie, il faut toutefois reconnaître que la vapeur a été renversée. Dans les années 1970, on croyait en effet que les Acadiens seraient disparus d'ici l'an 2000, comme le prévoyait l'historien Michel Roy dans son essai *L'Acadie perdue*. Mais dès les années 1980-1990, on sent le vent tourner et une fierté, une effervescence culturelle s'installer. Ce n'est pas le seul facteur, mais la politique du bilinguisme officiel adoptée par Pierre Elliott Trudeau a beaucoup contribué à ce renouveau. Pour nous, le bilinguisme, c'était surtout la capacité de demander des services en français; c'était une manière de s'épanouir, d'être fiers au sein du Canada. Au Québec, pour plusieurs, cela a été vu comme

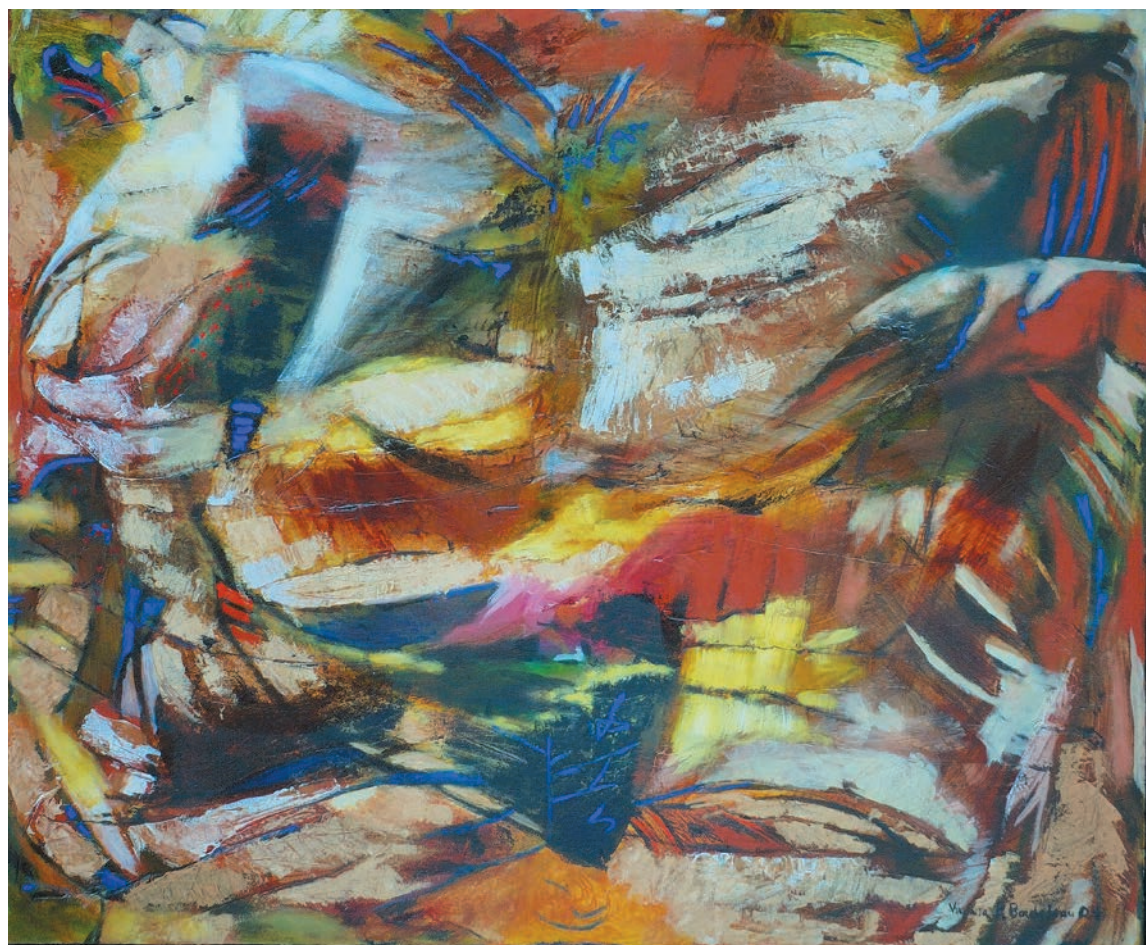
une compromission, plutôt que comme un compromis acceptable.

Malheureusement, à travers les médias québécois notamment, on a souvent l'impression que le succès d'une Acadie qui vit son rapport au français différemment, dans un contexte minoritaire, est perçu comme un désaveu du modèle québécois d'aménagement linguistique, ce qui n'est bien sûr pas le cas. Nous ne sommes simplement pas sur la même planète linguistique qu'au Québec, où l'on peut vivre en français au quotidien, une situation enviable en Amérique du Nord!

Tout ça pour dire qu'il y a beaucoup de chemin à faire pour qu'on ait des rapports de « peuple à peuple » et qu'on puisse se parler franchement, c'est-à-dire en reconnaissant que, d'une part, les Acadiens sont en contexte minoritaire et, d'autre part, les Québécois sont en contexte majoritaire. Ce sont deux rapports au monde.

**Rel. :** Vous avez parlé d'effervescence culturelle; les Congrès mondiaux acadiens en sont une manifestation intéressante. Quel est l'apport de ces grands rassemblements?

**M. B. :** Le premier Congrès mondial acadien (CMA) a eu lieu en 1994 dans le sud-est du Nouveau-Brunswick et c'est



Virginia Pésémappéo Bordeleau,  
*Tente tremblante*, 2004,  
acrylique sur toile, 92 x 92 cm

celui qui a probablement eu l'impact le plus considérable. Il s'est tenu dans une région où, historiquement, la cohabitation entre francophones et anglophones se vit à l'avantage des anglophones. Ce congrès a redonné aux gens la fierté de s'exprimer et de s'afficher publiquement en français. Quand le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros Ghali, est venu rencontrer les Acadiens à l'invitation du CMA, les médias anglophones de Moncton et du Nouveau-Brunswick ont réalisé tout à coup que leurs voisins n'étaient peut-être pas si méprisables... Ce fut un peu la même réaction en 1999, lors du Sommet de la

Si la crainte de l'assimilation demeure dans certains cas en Acadie, il faut toutefois reconnaître que la vapeur a été renversée. Dès les années 1980-1990, on sent une fierté, une effervescence culturelle s'installer.

Francophonie, quand les chefs d'État et de gouvernement ont défilé sur la rue Principale à Moncton. Pour les Acadiens, en particulier les jeunes, ce fut un moment fort qui a fouetté la fierté nationale.

Cependant, les Congrès mondiaux acadiens subséquents, qui se tiennent aux cinq ans, ont montré les limites de ce genre de rassemblement. Ils attirent en effet beaucoup d'Acadiens de la diaspora, pour qui l'appartenance acadienne est surtout généalogique. Or, ce qu'on essaie de faire dans ces congrès, du côté des chercheurs et des intellectuels, c'est d'avoir des moments de réflexion sur ce qu'on appelle la vraie Acadie, c'est-à-dire celle qui existe et celle qui vit, pas l'Acadie mythifiée de la diaspora qui, par ailleurs, parle surtout anglais, ce qui pose problème.

**Rel. :** Quel rapport maintenez-vous avec la Louisiane, où un nombre important d'Acadiens se sont retrouvés après la déportation de 1755?

**M. B. :** Le rapport des Acadiens avec la Louisiane est complexe, en partie à cause d'une certaine méconnaissance de la réalité louisianaise. La grande majorité des Acadiens s'imaginent en effet une Louisiane peuplée d'émules de Zachary Richard, revendicateurs, qui parlent français. Dans les faits, la très grande majorité du demi-million de *Cajuns* en Louisiane sont des anglophones. Pour eux, le français est pratiquement disparu – sauf dans quelques chansons –, mais ça ne les empêche pas d'avoir une identité dont ils sont fiers. C'est une culture qui a assimilé beaucoup d'allemand, d'espagnol, de créole, et dont les noms de famille sont souvent différents des patronymes « canoniques » acadiens. Une très petite frange, très minoritaires – les Cadiens –, parle encore français, mais l'essentiel de la culture cajun se vit en anglais et s'affiche la « fin de semaine » pour ainsi dire : elle n'est pas vécue au quotidien. Elle n'est pas politique.

Aussi, le rapport à la Louisiane, bien qu'on ne se l'admette pas toujours, demeure trouble. La « louisianisation »,

ce n'est pas un terme positif, ça demeure une hantise. Car on sait qu'il faut toujours rester vigilant. L'Université de Moncton, l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse et les collègues communautaires francophones demeurent les fers de lance de cette vigilance, voire de cette résilience acadienne, car leurs diplômés s'installent très majoritairement en Acadie et continuent, à leur façon, de construire cette Acadie de l'Atlantique.

**Rel. :** Quel rôle l'Acadie peut-elle jouer dans la francophonie américaine?

**M. B. :** Le handicap majeur de l'Acadie est qu'elle n'a pas d'État : les efforts reposent donc sur les citoyens et le milieu associatif. Or, dans les années 1970, il y avait deux ou trois associations qui rassemblaient une bonne partie des Acadiens. Aujourd'hui, comme ailleurs en Occident, le monde associatif a éclaté en de multiples niches. C'est plus difficile de s'investir individuellement dans une francophonie plus large. Le fédéral n'a pas aidé non plus en exigeant, dans les années 1970, que l'action collective francophone se fasse par province. Dans l'Acadie de l'Atlantique, cela a donné lieu à un morcellement. La Société nationale de l'Acadie, qui regroupe tous les Acadiens, existe toujours, mais les questions plus politiques relèvent maintenant des associations provinciales comme la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, etc.

Malgré ces difficultés, je crois que les Acadiens peuvent et doivent s'ouvrir davantage à la francophonie. Il ne faudrait pas qu'on s'assoie sur nos acquis et qu'on se désintéresse des autres collectivités francophones en se disant « qu'elles s'organisent de leur côté ». Par exemple, on oublie souvent que c'est en Ontario qu'il y a le plus de francophones, en dehors du Québec, avec son demi-million de personnes. Or, en dehors des cercles intellectuels et universitaires, on connaît mal l'Ontario francophone, son système scolaire, ses lois linguistiques, les transformations liées à l'arrivée d'immigrants africains, européens, asiatiques, etc.

Même en Acadie, entre le Nouveau-Brunswick qui dit incarner une Acadie « en santé » et les autres provinces de l'Atlantique, il n'y a pas assez de coopération. On n'aide pas suffisamment l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et même les Îles-de-la-Madeleine, alors qu'on connaît leurs difficultés : on sait ce que c'est d'être en périphérie, en difficulté économique, en situation d'exode rural.

Aussi, malgré le morcellement géographique, il est facile aujourd'hui, grâce à Internet notamment, de maintenir des liens et un dialogue, de créer un espace où l'on peut discuter des différentes réalités. Car on a en partage quelque chose de précieux, qui est la langue française. ●

ENTREVUE RÉALISÉE PAR EMILIANO ARPIN-SIMONETTI

L'auteure, poète  
et essayiste, est pro-  
fesseure de français  
et de littératures  
francophones au  
Collège universitaire  
de Saint-Boniface,  
à Winnipeg

## Quitte ou double

**LISE GABOURY-DIALLO**

je joue  
malgré moi  
quitte ou double

ma vie ici en marge  
de la marge  
à la frontière  
d'une périphérie imaginaire

où est l'Ouest  
again  
une mise perdue  
entre les racines  
mêlées tangled

oubliée entre les survenants  
du far Est venus  
avec Lagimodière Taché La Vérendrye  
avec les Breton  
les Nadeau et les Dupas  
qui continuent d'affluer  
qui passent en soupirant

leur trame s'estompe  
s'efface dans les albums  
de souvenirs familiaux  
on n'enseigne plus ou mal  
ce passé accentué  
qui comprend ma chanson métissée  
en balado-effusion confusion  
dans les deux langues

double mise  
doublée entre la Belle et l'anglais vampire  
nourri à la sève de sang impur  
qui ne coule qu'au dégel  
il fait un froid sec  
de huard envolé

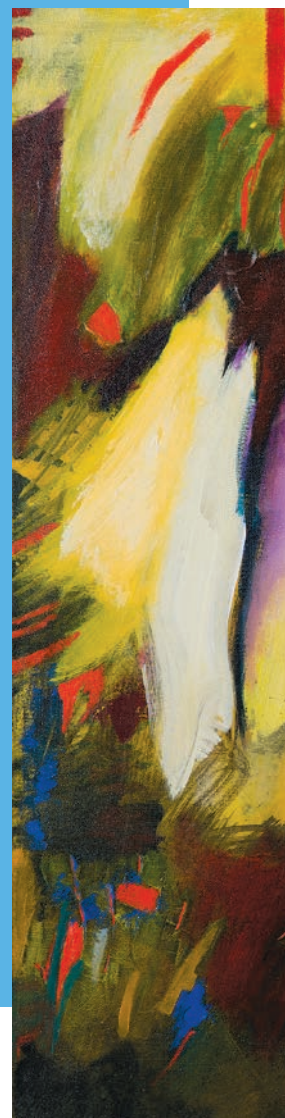
les couteaux sont longs  
la ligne d'horizon  
couchée sur ma prairie vibre  
de mes étés coupés  
de leur splendide clarté

limites du possible  
où vous me déshéritez  
m'offrez en guise de parenté  
une connaissance démographique  
très approximative  
tangentielle et terminale  
une mosaïque populationnelle  
temporaire où vous dites  
n'avoir jamais figuré

en marge des bandes  
d'écoute et de dire  
j'abandonne mon innocence  
comme une écharpe d'hiver  
tricotée pas si serré  
après tout

je joue temporellement  
malgré vous  
de la réalité  
du vice de tous les prétextes  
textés et envoyés

ma dette doublée  
je m'en fous  
j'affirme le contraire  
de ce qui est de mise  
je continue dans les deux voix  
je ne suis pas encore  
disparue



# Mes langues à moi sont toutes mortes

En Haïti, le français, langue des maîtres, a été associé à la dépossession, à l'aliénation. Mais il a été aussi une voie d'émancipation.

## RODNEY SAINT-ÉLOI

«Écrire est un long silence qui écoute  
Un silence de toute une vie.»

ASSIA DJEBAR, *CES VOIX QUI M'ASSIÈGENT*

J'e n'ai pas de langue maternelle. Je suis né dans un village nommé Cavaillon. Personne ne parlait le français autour de moi. J'ai grandi dans la ferveur des contes créoles, avec une merveilleuse grand-mère, Tida, qui m'a tout

appris de la vie. Tida ne savait pas un mot de français. Elle disait: «*Pale franse pa dit lespri*» (Parler français n'est pas signe d'intelligence). Elle chantait et entretenait d'étranges conversations avec les anges. Elle était plus philosophe que tous les philosophes (Socrate, Cicéron, Montaigne, Spinoza, etc.) que je serais appelé à lire. Elle chantait dans la pureté de sa langue créole «*Lè lapè va fèt nan syèl la nou va la*» (Quand ce sera la paix au ciel, nous y serons).

Je n'ai pas de langue maternelle. J'ai pourtant deux choses: une enfance et une grand-mère. Ma mère, elle se réveillait tôt, allait travailler à l'usine Haïti Métal, et revenait tard. J'aime dire que les mères n'ont pas de langue. Trop occupées à baisser-lever, à dévisager le quotidien et à repousser le malheur, elles battent l'eau pour en faire du beurre, font sortir du sang à même les pierres. Elles entourent leurs reins d'un grand madras bleu et luttent tous les jours pour rester debout.

C'est pourquoi je ne peux pas vous parler de langue maternelle. Une langue maternelle est une langue douce, une mémoire de tendresse et d'espoir glissée sous la peau d'un enfant. Tu peux tutoyer alors la terre entière en nommant les choses. Les choses existent quand elles sont nommées. C'est le mot qui rend l'objet vivant. C'est grâce à la puissance du mot *soleil* que le soleil existe. La mer existe si elle est chantée et si elle est habitée par cette reine qui vit dans la profondeur des mers. Dans la religion vaudou, le possédé, dit-on, parle des langues étranges. C'est une initiation au monde. Comme si parler des langues même mystérieuses et nommer les choses suffisaient à donner vie et lumière.

J'ai été ce bambin tombé dans une langue qui n'est pas la sienne. On m'a interdit la truculence et la gravité du créole. On m'a reproché de parler la seule langue que je connaissais. À l'école, les réprimandes – «*Exprime-toi*» – sont pareilles aux coups de fouet. Exprime-toi dans cette belle langue que tu n'as jamais parlée. Exprime-toi en français. Exprime-toi pour devenir quelqu'un. Tu prends alors ton bâton d'Haïtien et tu te fais violence, répétant: «*Je suis jeté. Je suis ramassé.*» Les autres sont pas mal fiers, répétant: «*Bravo, parlez-moi de ça.*» En douceur, tu apprends à détester les tiens, tes paysages, et tout ce qui te ressemble. Tu trahis ton âme et tout cet être créole qui bouge en toi. On t'a donné à rêver

L'auteur est écrivain,  
poète, essayiste et  
éditeur aux éditions  
Mémoire d'encrier



Virginia Pésémappéo  
Bordeleau, *Mes  
cornes et mon  
panache*, 2014,  
acrylique sur toile,  
92 x 92 cm (photo:  
Christian Leduc)

de toi, d'un lendemain et d'un testament dans une langue étrangère. On t'a dépossédé. Tu t'appelles Rodney sans savoir d'où vient ce prénom. On t'enseigne l'histoire des rois de France. Certains de tes camarades martèlent avec conviction: «Nos ancêtres les Gaulois.»

On a volé ton corps.

On a volé ta langue et tes rêves.

Et pour ne pas te perdre, tu as fait le pari d'écrire. Écrire en créole. Écrire en français pour te ressaisir. Pour reprendre ta mémoire et ton histoire.

Écrire est une route à ouvrir, un combat à gagner...

La vérité: je suis entré par effraction dans la langue française. Personne ne pouvait prévoir que je gagnerais ce pari consistant à vivre en français. Personne ne m'a enseigné cette langue. Personne autour de moi n'en avait les moyens. J'avais le pressentiment que j'allais exister dans cette langue. La majorité des intellectuels haïtiens sont entrés dans la langue française par effraction. En lisant Voltaire, Corneille, Racine, Rousseau, Hugo. En faisant des 26 lettres de l'alphabet français le pari de leur vie.

Dès qu'un Haïtien entreprend d'écrire, il fait face à un dilemme: en quelle langue écrire? Pour ma part, j'ai commencé par griffonner quelques textes en créole, mais je me trouvais vite face à une impossibilité. Aliénation, direz-vous bien. Il me paraissait naturel et salutaire d'écrire dans la seule langue que je connaissais. Mais cela ressemblait un peu trop à mon quotidien. J'avais longtemps pensé qu'écrire c'était pour parler aux autres. Écrire en créole me paraissait au départ un acte gratuit. Le mot *écrire* n'existant pas dans la langue créole, on criait. On disait. On parlait. On médissait. On dédisait. On dansait. On s'exprimait par la voix. Par le corps. Par les mots. La langue créole étant un tambour qui résonne en moi, je ne pouvais pas écrire. Je ne savais pas si on pouvait oser écrire dans cette familiarité. Il fallait écrire contre soi, oser se mettre en danger. Écrire comme on voyage en terre inconnue. Sortir de son territoire. Voyager. Aller plus loin. Écrire en créole remuait en moi des blessures que je voulais oublier. Quand j'ai commencé à écrire, c'était pour me chercher d'autres géographies et d'autres langues du monde. Je n'avais pas compris que dans ma fuite, le créole me ferait signe. Je n'avais pas compris que ma langue première me serait toujours fonda-

## Ma parole rouge sang

**NATASHA KANAPÉ FONTAINE**

Je parle français depuis que je suis entrée à l'école.

Le véritable choc s'est produit à 16 ans, lorsque j'ai mis la vidéocassette de mon cinquième anniversaire dans le lecteur VHS chez ma mère, découvrant ces images.

Cette petite fête où je parlais une autre langue. *L'Innu-aimun*.

Mes petits cheveux noirs, ma peau si pâle pour un enfant de mon village natal, mon chapeau de carton surplombant ma frange droite au-dessus de mon front.

«*Kutaminess nui men!*!»

Ma voix résonne. Les rires, la voix de ma grand-mère. Celle de ma mère. Mon père est toujours silencieux. J'avais cinq ans. Et je parlais rouge.

Sans cette vidéocassette, mon rapport à la langue française n'aurait pas été le même. Si j'avais perdu ma langue, je n'aurais pas appréhendé les choses de la même manière. Au cours des dernières années, mon tournant poétique s'est fait pareil à une bourrasque arrachant mon gouvernail. Cette barque que je suis a alors appris, selon les vents et les marées – selon la lune et le soleil – à trouver son propre gouvernail intérieur devant les dérives, devant les routes calmes de l'étalement. Cela s'est fait presque sans douleur, outre les sacrifices nombreux qui se sont imposés par la suite.

N'ayant qu'une seule arme, ma maîtrise de la langue française, je ne pouvais faire autrement que de répondre à l'appel de cette entité qui me dépassait, qui me dépasse encore, et qui me dépassera toujours. Je dis bien «ma maîtrise», car là d'où je viens, le français est une langue seconde. Très facultative. L'anglais vient loin derrière.

Pour revenir à l'époque de mes cinq printemps, ma famille avait pris la décision d'aller «vivre en ville», comme on dit chez nous. Nous sommes donc passés de Pessamit à Baie-Comeau. Le changement de communauté s'est intégré à mon petit esprit d'une manière assez vague. Peut-être avais-je simplement une capacité inhabituelle d'adaptation à de nouveaux environnements, capacité qui a sans doute affecté le souvenir que je garde de cette époque.

Je tente de trouver une réponse, sans me forcer la main ni la mémoire. Quel est donc ce choc, lorsque nous passons d'une communauté autochtone de la Côte-Nord à la ville voisine habitée par un autre peuple que le nôtre, parlant une autre langue que la nôtre, vivant d'une autre manière que la nôtre (*ils ont l'heure, nous avons le temps*).

D'une école à une autre.

Je n'y suis pas arrivée comme une étrangère.

À cet âge, les enfants ne font pas la différence.

Les changements radicaux peuvent provoquer une certaine amnésie, m'a-t-on déclaré un jour. Cela expliquerait l'oubli presque total de ma langue maternelle. C'est vers 16 ans que j'ai pris conscience de cette réalité qui hantait mon quotidien: j'avais oublié que j'étais innue.

L'auteure, innue de Pessamit, est poète et slameuse. Elle a publié *N'entre pas dans mon âme avec tes chaussures* (2012) et *Manifeste Assi* (2014) aux éditions Mémoire d'encrier

mentale. Car, si j'écris en français, c'est pour me rappeler une enfance, une chanson, une image du monde et la beauté d'une grand-mère. Tout cela m'est venu en créole. L'invention est de coller bout à bout ces deux imaginaires et

J'ai été ce bambin tombé dans une langue qui n'est pas la sienne. On m'a interdit la truculence et la gravité du créole. On m'a reproché de parler la seule langue que je connaissais. À l'école, les réprimandes – « Exprime-toi » – sont pareilles aux coups de fouet.

d'exister finalement dans ces voix et ces sonorités. Refuser le monolinguisme en séduisant langues et formes dans leur fascinante diversité.

Je pense au premier poème créole de l'auteur Félix Morisseau-Leroy. Le poète se représente écrivant en créole, montrant l'audace et l'impossibilité d'une telle opération. Il le justifie par des formules altruistes comme *écrire pour les siens, pour le peuple*, et finit par conclure qu'il lira le texte pour eux à la radio (puisqu'ils ne maîtrisent pas l'écriture).

La langue est un grand territoire. Elle est une de ces latitudes invisibles, nécessaires, des territoires physiques que nous connaissons. Chaque langue porte en elle la vibration d'une terre qui lui est propre; chaque langue est propre à une terre qui l'a mise au monde. Tout comme la culture.

Langue et culture. Ces deux grandes dames épousent le territoire dans une digne fusion distincte. Ma langue s'est forgée sur le territoire qui se trouve au-delà de la rive nord du fleuve. La retrouver, c'est reprendre une grande part de mon identité fondamentale. C'est aussi, par ailleurs, un moyen incontournable pour devenir une femme. De plus, la langue de la terre parle le langage de la Terre; lorsque nous apprenons ce langage, nous entrons dans notre propre mystère, le mystère de la relation intime avec la Nature qui nous est apparemment inaccessible.

La langue française est une langue coloniale. C'est ainsi que malheureusement je la perçois, de ma position de jeune femme native du territoire aujourd'hui nommé Québec et Canada. Ils diront que la langue française a été colonisée par la langue anglaise. Les Britanniques ont apporté le système colonialiste comme d'autres s'y sont greffés uniformément. La discrimination et le racisme ne proviennent pas seulement de l'ignorance. Ils proviennent autant de l'attitude colonialiste transmise par les premiers conquérants de ces terres magnifiques et vierges, attitude que beaucoup portent encore sans s'en rendre compte. Parfois il n'y a rien à sauver. D'autres fois, par bonheur, le

D'où l'entre-deux: l'écrit et l'oral. J'écris me disant: quelles sont *ces voix qui m'assiègent?* – pour reprendre la fameuse expression d'Assia Djébar. Comment surgit la voix de Tida, qui m'a enseigné la dignité humaine, le langage des fleurs et le goût de la mort? Elle regardait le ciel et chantait tous les soirs les contes de Malice et de Bouki. Elle avait sa tombe à un mètre de la maison et la fleurissait de lilas et de poinsettias. Elle me faisait réciter le psaume 23 de David: «L'Éternel est mon berger. Je ne manquerai de rien. Il me fait reposer dans de verts pâturages. Il me mène à des eaux paisibles.» J'entends en moi la voix de Tida, cette musique créole, les glissements, les cris et inflexions rauques que l'on interprète si facilement.

C'est aussi le temps de la montagne blanche de Cavallon. On regardait l'horizon pour savoir s'il allait pleuvoir. On pouvait y lire l'heure exacte. On parlait de la quantité de récoltes de café afin d'évaluer l'âge d'une personne. On ne nommait pas les directions. On disait en haut, en bas. On savait simplement que *dèyè mon gen mon* (les

dialogue et le respect arrivent à s'installer. Le respect des femmes et le respect des peuples de la terre.

Je parle français parce que je n'ai pas eu le choix. Cependant, le français sera mon arme de déconstruction massive contre le colonialisme, cette attitude outrancière rencontrée au quotidien. Cette arme affinera ma pensée, elle agrandira ma mémoire, elle émancipera mes opinions et ma parole.

Ma parole dansera avec les sons et les verbes de l'*Innu-aimun* (langue), le langage de l'*Innu Assi* (territoire), la pensée de l'*Innu* (être humain), la puissance de l'*Innu-aitun* (culture). Dans une union presque impossible, valseront les mécanismes intellectuels distincts de chaque langue, au milieu de mes paumes. Ils danseront un *makusham* avec ma mémoire.

Je serai l'instrument de la parole. Je reçois un don qui ne m'appartient pas.

Je ne m'appartiens pas. J'appartiens à la parole dite et chantée et j'appartiens aux langues qui seront dites et chantées.

La langue française sera mon arme de reconstruction massive.

Ma parole aura la couleur de mon sang.

1. «Je veux boire de la liqueur (boisson gazeuse)», traduction et transcription libres de l'*Innu-aimun*.

montagnes se suivaient). Pour les dieux, y'en a beaucoup. On apprivoisait la nuit les dieux du vaudou et le jour on se prosternait devant l'Éternel, Dieu des armées. L'entre-deux, c'est qu'on les associe à volonté. Y'a tous ces paradoxes qui

Le mot *écrire* n'existant pas dans la langue créole, on s'exprimait par la voix. Par le corps. Par les mots. La langue créole étant un tambour qui résonne en moi, je ne pouvais pas écrire. Je ne savais pas si on pouvait oser écrire dans cette familiarité.

fondent la culture. Ces deux imaginaires, ces deux langues. C'était notre rôle de choisir et d'aller de l'avant. De parler le français sous les menaces du maître jusqu'à en faire notre langue. Je pense aux écrivains haïtiens qui ont fait du créole une véritable langue, notamment Oswald Durand Frankétienne, Félix Morisseau-Leroy, Georges Castera.

J'avais toujours la sensation que je devais parvenir à quelque chose de différent et que seule la langue française pouvait me l'offrir. J'avais envie d'un autre soleil. J'étais alors en négociation avec deux pans de moi-même. Cette tension chaotique me nourrit tellement que j'ai écrit ces mots :

« Et là, je suis à Port-au-Prince. Dans une rue qui s'appelle Boulevard X et qui pourtant n'est qu'une impasse. Et je danse une musique d'un mini-jazz qui s'appelle Trio Select et qui pourtant a douze musiciens. Je suis avec des amis haïtiens et en partant, ils me disent *M'ap vini* (Je viens), puis ils s'en vont et ne reviennent plus. Je vis et écris dans ce CHAOS. Je vis et écris dans cet espace ambivalent où l'espace du réel et l'espace de la fiction s'emboîtent. Je vis et écris chez moi. Dans cet écartèlement de moi à l'autre, du mot à la chose. Et j'expérimente, chemin faisant, ces zones grises où moi-même, à chaque carrefour, je glisse comme le pays : *Ayiti se tè glise*<sup>1</sup>. » ●

1. *Boutures*, vol. 1, n° 3, septembre 2000.

## POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

### LIVRES

- BACON, Joséphine, ACQUELIN, José, *Nous sommes tous des sauvages*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2011.
- FRENETTE, Yves, RIVARD, Étienne et ST-HILAIRE, Marc (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013.
- GABOURY, Lise, *Homestead : poèmes du cœur de l'Ouest*, Régina, Éditions de la Nouvelle plume, 2005.
- GLISSANT, Édouard, *Traité du Tout-Monde*, Paris, Gallimard, 1997.
- LEBLANC, Gérald, *Lieux transitoires*, Moncton, Michel Henry éditeur, 1986.
- LOUDER, Dean, MORISSET, Jean et WADDELL, Éric (dir.), *Visions et visages de la Franco-Amérique*, Montréal, Septentrion, 2001.
- NEPVEU, Pierre, *Intérieurs du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 1998.
- POITRAS, Marie-Hélène et Collectif Haïti-Québec (dir.), *Bonjour voisine*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2013.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon, GILBERT, Anne et CARDINAL, Linda (dir.), *Francophonies*

*minoritaires au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Montréal, Fides, 2008.

SAINT-ÉLOI, Rodney, *Haïti, Kenbe la!*, Paris, Michel Lafon, 2010.

### ARTICLES ET REVUES

- DENAULT, Anne-Andrée et CARDINAL, Linda, « L'évolution des rapports entre le Québec et l'Acadie : le rôle de la société civile », *Quebec Studies Journal*, vol. 43, 2007.
- Francophonies d'Amérique*, Revue pluridisciplinaire de l'Université d'Ottawa sur les francophonies nord-américaines et antillaises.
- Liaison*, revue des arts et de la culture francophones en Ontario, en Acadie et dans l'Ouest canadien.
- Mens*, revue d'histoire intellectuelle et culturelle du Québec, du Canada français et de l'Amérique française.
- Relations*, articles : J.-C. Ravet, « Le fondement symbolique d'une société. Entrevue avec Gilles Gagné », n° 760, novembre 2012; J. Y. Thériault, « Seule la mémoire canadienne-française rend compréhensible l'existence d'une communauté politique québécoise », n° 685, juin 2003; É. Ollivier, « La

langue sur l'établi », n° 682, février 2003; M. Kanapé, « L'innu : l'autre combat linguistique », n° 680, novembre 2002. Dossiers : « Que vive la langue! », n° 760, novembre 2012; « Que résiste la langue! », n° 680, novembre 2002.

### FILMS ET MULTIMÉDIA

- Un rêve américain* de Bruno Boulianne et Claude Godbout, Québec, 2014.
- Tintamarre – La piste Acadie en Amérique* d'André Gladu, Canada, 2004.
- ONF, Espace francophonie : sélection de films sur la francophonie canadienne. Voir : <onf.ca/selections/damien robitaile>.

### SITES WEB

- <americquefrancaise.org> : Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française
- <astheure.com> : Webzine politique, social et culturel sur l'Acadie
- <fcfa.ca> : Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
- <francophoniedesamericques.com> : Centre de la francophonie des Amériques
- <natashakanapefontaine.wordpress.com> : Blogue de Natasha Kanapé Fontaine

## PROCHAIN NUMÉRO

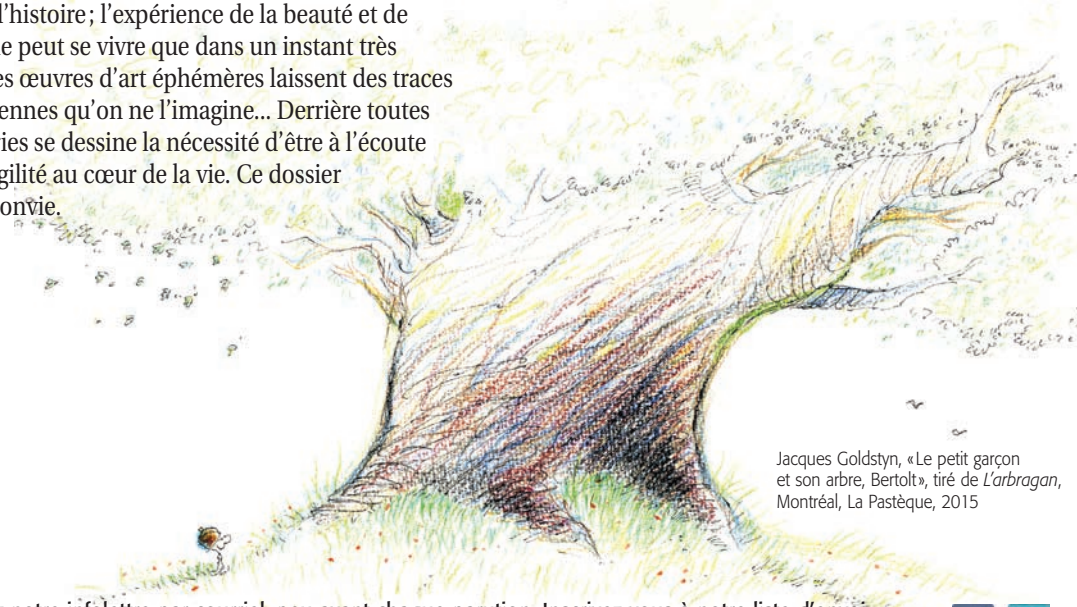
Le numéro de juillet-août de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies le 10 juillet. Pensez à le réserver. Il comprendra notamment un dossier sur :

### l'éphémère

Notre rapport au temps est rempli de paradoxes. Dans nos sociétés qui valorisent à outrance la jouissance éphémère d'une consommation sans lendemains, la finitude de nos existences – tout aussi éphémères – tend à être évacuée au profit d'un idéal de jeunesse éternelle; la révolte est passagère, mais elle sème des germes de changement dans le temps long de l'histoire; l'expérience de la beauté et de l'infini ne peut se vivre que dans un instant très court; les œuvres d'art éphémères laissent des traces plus pérennes qu'on ne l'imagine... Derrière toutes ces apories se dessine la nécessité d'être à l'écoute de la fragilité au cœur de la vie. Ce dossier nous y convie.

À lire aussi dans ce numéro :

- un débat sur la radicalisation;
- une analyse de la situation au Burkina Faso;
- les œuvres de notre artiste invité, Jacques Goldstyn.



Jacques Goldstyn, «Le petit garçon et son arbre, Bertolt», tiré de *L'arbragan*, Montréal, La Pastèque, 2015

Recevez notre infolettre par courriel, peu avant chaque parution. Inscrivez-vous à notre liste d'envoi sur la page d'accueil de notre site Web : <[www.revuerelations.qc.ca](http://www.revuerelations.qc.ca)>.



**LA**  
**FAE**

**DYNAMIQUE**  
**IMAGINATIVE**  
**DÉMOCRATIQUE**  
**ENGAGÉE**  
**MILITANTE**

**FAE**  
FÉDÉRATION  
AUTONOME DE  
L'ENSEIGNEMENT  
[www.lafae.qc.ca](http://www.lafae.qc.ca)



## Dans la lumière de la mort

**TEXTE : PAUL CHAMBERLAND**

**ILLUSTRATION : CHRISTINE PALMIERI**

La parfaite indifférence du cosmos, une définitive absence de réponse, en tout séjour l'inhabitable, et, nouée au creux du ventre, la peur atavique.

D'où lancé l'épieu qui ouvrit l'œil de l'ancêtre, en nous toujours terrifié d'avoir à porter le cadavre qu'il devient, à peine a-t-il connu la rare extase des éphémères?

Aux parois de la grotte, les proies divines promises au chasseur endurent d'un coup s'éteignent quand Gilgamesh aperçut l'ombre de l'éternité s'emparer d'Enkidu, l'ami qui ne l'avait jamais quitté, vivant.

Le plus souvent, de nos jours, le brusque rappel du destin de l'espèce ne déclenche guère plus qu'une crispation vite réprimée. Cette tasse de café refroidi sur une table de Second Cup, la serveuse affairée la reprend d'un geste sec après qu'une ambulance a emporté le corps du vieil homme qui s'était effondré là.



*Derniers rayons*, 2015, impression numérique, 46 x 60 cm



# République centrafricaine : le rôle de la « communauté internationale »

Déchirée par la guerre civile, la République centrafricaine cherche les chemins du dialogue et du retour à une paix durable. Quel rôle la communauté internationale y joue-t-elle ?

## ARSÈNE BRICE BADO

L'auteur, jésuite, est doctorant en science politique à l'Université Laval et chercheur invité à l'Université Yale de New Haven, aux États-Unis

La République centrafricaine (RCA) est assez mal connue; on a tendance à la confondre avec le sous-continent d'Afrique centrale où elle se situe et dont elle cristallise les différents maux. Il s'agit d'un petit pays qui fait un peu plus du tiers de la superficie du Québec. Sa population, estimée à environ 5 millions d'habitants en 2014, est très jeune: 40,6% des personnes ont moins de 15 ans et 60,7%, moins de 25 ans. L'espérance de vie à la naissance n'y est toutefois que de 51 ans, la RCA faisant partie des trois pays les plus pauvres au monde, selon l'indice de développement humain. Ainsi, trois personnes sur cinq vivent sous le seuil de pauvreté, et la moitié connaît l'insécurité alimentaire.

## CAUSES DE LA GUERRE CIVILE

Depuis mars 2013, la RCA, dont la situation sociopolitique et sécuritaire durant la dernière décennie a toujours été fragile, a finalement basculé dans une guerre civile atroce qui a culminé en des affrontements aux allures interconfessionnelles. Cependant, malgré

l'existence des affrontements entre la rébellion Seleka<sup>1</sup> – à dominance musulmane – et les milices anti-balaka – que l'on qualifie à tort de milices chrétiennes –, les causes de la guerre civile sont loin d'être religieuses. Elles résultent plutôt d'une combinaison de plusieurs facteurs internes et externes. Parmi les principaux, la déconfiture de l'État et son incapacité à se projeter comme puissance publique sur l'ensemble du territoire national a laissé le champ libre au développement de rébellions, certaines provenant d'autres pays. L'échec de l'exercice pacifique et démocratique du pouvoir politique a fini par conduire à une militarisation du mécontentement social et de la vie politique, à un point tel que les rébellions constituent aujourd'hui le mode ordinaire d'expression du désaccord politique. De plus, l'effondrement de l'économie, la grande pauvreté, la faiblesse des systèmes d'encadrement de la jeunesse ainsi que les nombreuses ingérences de pays étrangers ou de multinationales agissant en prédateurs des ressources naturelles constituent autant de facteurs explicatifs, voire d'amplificateurs du conflit.

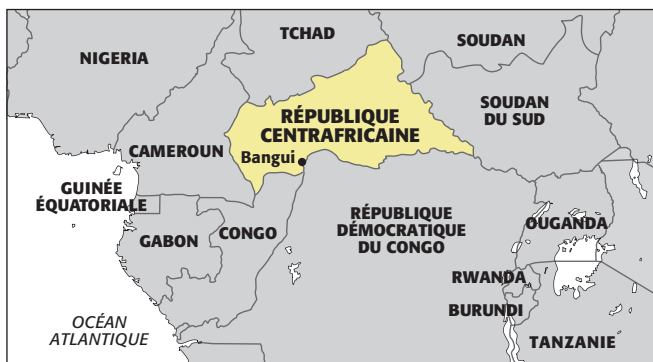
Les causes du conflit centrafricain, cependant, ne sont pas qu'endogènes, car ce conflit entretient des rapports directs avec l'insécurité qui prévaut en Afrique centrale et orientale. Quatre des six pays voisins de la RCA, à savoir la République démocratique du Congo, le Tchad, le Soudan (Darfour) et le Soudan du Sud, font face à des rébellions. Quant aux deux autres

pays voisins, le Cameroun et le Congo-Brazzaville, le premier est en lutte avec la secte nigériane Boko Haram et le second se remet d'une guerre civile achevée il y a seulement une quinzaine d'années. Ainsi, l'insécurité dans les pays voisins participe du conflit en RCA, ce qui complexifie davantage la recherche de solutions et, aussi, l'action de la communauté internationale.

## MANQUEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Notons d'emblée que la notion même de « communauté internationale » est piégée, son contenu étant flou et très élastique. Ici, nous regroupons sous cette désignation les acteurs bilatéraux et multilatéraux. Si la quasi-totalité des institutions et des acteurs majeurs sur la scène internationale reconnaissent la gravité du conflit centrafricain, tant sur le plan sécuritaire qu'humanitaire, ils ne se sont cependant pas précipités au chevet de la Centrafrique. Cette lenteur à réagir – guère nouvelle – rime avec désintéressement et contraste avec les discours officiels empreints de compassion et de promesses d'engagement immédiat. En effet, il a fallu attendre le 15 septembre 2014, soit 22 mois après le déclenchement du conflit armé, pour qu'une intervention étrangère de grande envergure voie le jour à travers le déploiement – encore timide aujourd'hui – de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA).

Afin d'éviter la confusion relative à l'existence de différents types d'interventions étrangères, il importe de préciser que la MINUSCA est une mission d'imposition de la paix établie en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations unies. La résolution 2149 du Conseil de sécurité, adoptée le 10 avril





2014, décline son mandat à travers les responsabilités suivantes: la protection des populations civiles contre les risques imminents d'atteinte à l'intégrité physique; la restauration de l'autorité de l'État et le maintien de l'intégrité du territoire national; le renforcement de l'État de droit; la facilitation de l'acheminement en toute

La MINUSCA comptera à terme 12 000 employés dont 11 200 soldats et seulement 800 civils. Certes, le plus urgent est l'arrêt des massacres et les forces militaires ont un rôle important à jouer. Mais l'arrêt des hostilités doit permettre l'ouverture du dialogue politique et sociétal entre les Centrafricains et avec les différents groupes armés, si essentiel à l'instauration d'une

quées et des ONG qui mènent de nombreuses initiatives de paix aussi importantes que les accords de paix avec les groupes armés.

L'action de la communauté internationale serait également plus efficace si elle était plus cohérente. Plusieurs contrats miniers et de cession de droits d'exploitation ont été obtenus de façon frauduleuse par des sociétés étrangères. C'est le cas, par exemple, de la société française Areva, qui exploite l'uranium. De même, avec la complicité d'entreprises étrangères, le diamant centrafricain, une source de financement pour les rébellions, s'écoule bien sur le marché international. Pourquoi ces entreprises étrangères ne sont-elles pas sanctionnées, d'autant que leurs sièges sociaux se trouvent presque toujours dans des pays occidentaux qui figurent en bonne place dans la dite «communauté internationale»? Il en est de même du commerce des armes qui alimente le conflit et dont on peut retracer la provenance.

Somme toute, l'action de la communauté internationale est encore insuffisante. Or, elle est indispensable, comme l'a si bien affirmé la présidente de la RCA, Catherine Samba-Panza, à la tribune des Nations unies à la fin de septembre 2014: «Je suis dans une situation compliquée sur le terrain, avec une armée absente, des forces de défense et de sécurité complètement démantelées et sans moyens pour ramener la sécurité... Je suis obligée de m'en remettre aux forces internationales pour m'accompagner dans la recherche de la paix et de la stabilisation de mon pays.» C'est un appel au secours! La communauté internationale doit se hâter de l'entendre et redoubler d'efforts. ●

1. Voir B. M. Sané, «Anatomie du conflit centrafricain», *Relations*, n° 776, février 2015.



sécurité de l'aide humanitaire; la promotion et la protection des droits de la personne; le désarmement, la démobilisation, le rapatriement et la réintégration des ex-combattants et éléments armés.

Il s'agit d'objectifs nobles visant non seulement à mettre fin à la guerre, mais aussi à jeter les bases d'un retour à la normalité. Cependant, le mandat de la MINUSCA n'est pas à l'abri des critiques, car il l'autorise, d'une part, à «prendre tous les moyens nécessaires» (y compris l'usage de la force) «pour rétablir la stabilité ainsi que l'autorité de l'État», tout en maintenant, d'autre part, que l'accomplissement de cette mission devrait se faire «sans préjudice de la responsabilité principale des autorités centrafricaines». On ne voit guère comment le très faible État centrafricain pourrait éviter une mise sous tutelle.

paix durable. Ce dialogue politique a été initié par la communauté internationale, mais non sans ambiguïtés, car les présidents Denis Sassou-Nguesso du Congo-Brazzaville, Ali Bongo du Gabon, et Idriss Déby du Tchad ont chacun tenté de s'imposer en médiateur avant que le premier l'emporte. Cette rivalité a été dommageable pour les négociations.

### LE FORUM DE BANGUI

Il faut saluer cependant le dialogue inter-centrafricain en cours qui a permis de déployer, en janvier dernier, des facilitateurs formés dans les parties sécurisées du pays pour initier un dialogue à la base avec les populations. Cela a conduit à la tenue du Forum de Bangui, en avril dernier, qui a réuni toutes les forces vives de la nation –et non pas seulement les groupes armés–, incluant les églises, les mos-

Le projet Espaces de paix, écoles de réconciliation, réalisé par les missionnaires salésiens en République centrafricaine.  
Photo: Donbosco

# À qui la Charte? À nous la Charte!

La Charte des droits et libertés de la personne du Québec traverse bien l'épreuve du temps. Son 40<sup>e</sup> anniversaire offre toutefois l'occasion d'insister à nouveau sur l'urgence de consolider et de rendre pleinement effectif son chapitre sur les droits économiques et sociaux.

**LUCIE LAMARCHE**

L'auteure est professeure titulaire au Département des sciences juridiques de l'UQAM

Quel événement ce fut lorsque, le 27 juin 1975, le législateur québécois adopta la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, un document dont la nature serait éventuellement décrite par la Cour suprême comme étant quasi constitutionnelle. Fruit du long travail d'un groupe d'experts et de militants des droits humains, cette charte a fait l'orgueil des Québécois et des Québécoises, et pour cause. Non seulement exprimait-elle l'entrée du Québec dans la modernité juridique, mais aussi, la volonté de celui-ci de se conformer aux prescriptions du droit international. En effet, la Charte décrivait l'interdiction de la discrimination ainsi que le caractère fondamental des droits et des libertés de la personne, auxquels il ne pourrait être porté atteinte que dans le respect des valeurs démocratiques, de l'ordre public et du bien-être général, précisera-t-on en 1982. En cela, la Charte se distinguait des codes des droits de la personne adoptés par les autres provinces au Canada.

## UN PARCOURS REMARQUABLE

L'évolution du texte de la Charte ainsi que son interprétation sont le résultat non seulement des décisions des tribunaux, mais aussi des luttes menées par la société civile: l'ajout de motifs interdits de discrimination comme la grossesse ou l'orientation sexuelle, ou encore l'interdiction du harcèlement en lien avec un motif déjà interdit de discrimination, constituent de bons exemples. De même, l'interdiction de la discrimination par le profilage – racial, social, voire politique – résulte du travail plus récent réalisé conjointement par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) avec la société civile. Enfin, la Charte démontre une remarquable capacité de prise en compte de problèmes complexes tels la multivulnérabilité des populations migrantes ou itinérantes, l'exploitation des personnes âgées, ou encore la situation des travailleurs précaires.

Bref, la Charte et son institution amirale – la CDPDJ – ont traversé avec succès l'épreuve du temps. Ce n'est pas peu dire considérant le sort qu'on réserve à de telles institutions dans certaines provinces canadiennes<sup>1</sup>. De plus, la

création du Tribunal des droits de la personne du Québec, en 1989, a permis l'éclosion d'une jurisprudence spécialisée en matière de droits de la personne, laquelle a une valeur à la fois interprétative et pédagogique incontestable.

Cela dit, toutes les luttes menées au nom des droits de la personne ne furent pas d'éclatants succès. Le chapitre de la Charte dédié aux programmes d'accès à l'égalité, adopté en 1982, est négligé et devrait être davantage utilisé. C'est un enjeu crucial pour les personnes en situation de handicap notamment, qui pestent chaque jour de leur vie par manque d'accès aux services ordinairement offerts au public.

## DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX: LA DÉCEPTION

La principale déception à propos de la Charte est incontestablement liée au sort réservé aux droits économiques et sociaux garantis au chapitre IV de celle-ci. Non seulement l'énumération des droits énoncés dans ce chapitre est-elle incomplète (où sont le droit à la santé ou au logement, par exemple?), mais en plus, tous les droits qu'il garantit sont

La Charte des droits et libertés du Québec a ceci de fondamental qu'elle représente un outil d'inclusion – et non d'exclusion – sociale. Elle protège les plus vulnérables de notre société bien avant d'être un rempart de protection de la culture québécoise.

soumis aux limites des lois ordinaires. Et malgré des rappels soutenus, les recommandations à cet égard faites en 2003 par la CDPDJ, en lien avec son bilan des 25 ans de la Charte, sont restées lettre morte. Pourtant, ce champ du droit international évolue rapidement, de même que l'interprétation qui est faite de diverses constitutions à travers le monde reconnaissant *l'égle importance* des droits économiques et sociaux par rapport aux droits civils et politiques et à la norme d'égalité. Pour autant qu'on sache, aucun État n'a encore fait faillite pour avoir garanti les droits économiques et sociaux de sa population!

Dans la même veine, l'ajout en 2006 de l'article 46.1, qui garantit à toute personne le droit de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité – bien que dans les limites prévues par la loi – est à souligner. Toutefois, les récents développements au Québec dans le domaine minier et énergétique – les gaz de schiste notamment –, qui posent des risques aux réserves d'eau douce et potable, nous incitent à douter de la valeur contraignante de cette disposition pourtant riche d'un potentiel dont on a fort peu tiré parti.

En résumé, le chapitre IV de la Charte constitue une étrange macédoine où se côtoient des droits de nature dif-



À la suite d'un débat houleux, le Code criminel a été jugé comme étant l'instrument approprié pour disposer des crimes d'expression haineuse.

### UN OUTIL D'INCLUSION

Quel malaise ces mouvements croisés révèlent-ils au moment où l'on célèbre les 40 ans de la Charte? Le choix des diagnostics invite à la retenue, mais on ne peut s'empêcher de souligner certains faits historiques. Ainsi, quel « nous » est à la source de la Charte? Comment se déclinait-il en 1975? Il aura fallu 40 années pour réaliser que ce « nous », qui aurait quelque chose du fier et souverain village gaulois, résiste mal au mouvement global et croissant des migrations et de l'immigration. Or, la Charte ne se destine pas à l'identification du « bon » immigrant. Ce n'est ni sa mission, ni sa fonction. Il est judicieux de le rappeler alors que le gouvernement québécois est à réviser sa politique d'immigration.

Voilà qui nous ramène au chapitre IV sur les droits économiques et sociaux, le réel maillon faible de la Charte. Car il est infiniment plus simple de discipliner l'autre pour qu'il s'adapte à notre culture que de s'attaquer aux inégalités et partager la richesse. C'est en effet le fondement

Lino, *Au pied du mur*, 2009, acrylique et collage sur papier

férente, tels le droit des minorités ethniques, celui des parents de choisir le type d'éducation à donner à leurs enfants ou encore le droit de tous à l'information. De plus, alors qu'il serait urgent qu'on se mette au travail à cet égard, des enjeux contemporains concurrents volent la vedette et certains s'imaginent alors que la Charte pourrait résoudre tous les problèmes du vivre-ensemble. Notons ici en exemple la célèbre crise dite des accommodements raisonnables; l'opposition alléguée entre la norme d'égalité hommes-femmes, d'un côté, et les croyances religieuses et les habitudes culturelles, de l'autre; le débat sur la laïcité et, plus récemment, l'enjeu de la « radicalisation » et de l'intégrisme, qui fait l'objet de tant de nuances sémantiques que l'on ne sait plus au juste quel est l'objectif recherché par les dénonciations le concernant sinon de viser l'autre, l'étranger. Cherchant sa place dans ces débats, la CDPDJ fait à la fois preuve de courage et d'opportunisme: de courage lorsqu'elle dénonce les dérives du débat portant sur la laïcité; d'opportunisme lorsque, dans la tourmente, elle offre la Charte en rempart contre la propagande haineuse, sachant très bien que la gestion de cette question s'est avérée si douloureuse et complexe pour la Commission canadienne des droits de la personne qu'elle a mené à l'abrogation d'une disposition en ce sens. Il s'agit de l'article 13 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, abrogé en 2012, qui prohibait les télécommunications et les communications par Internet lorsqu'elles étaient jugées haineuses ou fondées sur des stéréotypes de nature raciste.

premier de ces droits: la dignité de tous ceux et celles qui, pour une raison ou pour une autre, foulent le sol québécois.

Ainsi, il n'est pas vain de souligner que la Charte des droits et libertés du Québec a ceci de fondamental qu'elle représente un outil d'inclusion – et non d'exclusion – sociale. En ce sens, elle protège les plus vulnérables de notre société bien avant d'être un rempart de protection de la culture québécoise dominante, cette domination soit-elle de nature culturelle ou économique. C'est ce qu'il faut célébrer en constatant le passage du temps.

La Charte est en équilibre. Et, malgré l'évocation facile des conflits de droits qu'elle recèlerait, de tels conflits sont rarissimes et des outils juridiques existent pour en disposer. Certes, une analyse fine du texte révélerait le besoin d'une certaine rénovation juridique, mais le travail concernant le chapitre IV sur les droits économiques et sociaux est de loin prioritaire. Sans lui, la Charte s'expose à des récupérations qui l'avilissent. Car elle n'est ni le Code criminel, ni la politique d'immigration et encore moins la police des frontières.

À qui la Charte? À tout le monde. Vraiment à tout le monde. C'est cette universalité qu'il faut célébrer à l'occasion de ce 40<sup>e</sup> anniversaire. ●

1. Lire à ce sujet Lucie Lamarche, Shelagh Day, Ken Norman (dir.), *14 Good Reasons for Human Rights Institutions in Canada*, Toronto, Irwin Law, 2014.

# D

**LE DEVOIR  
MAINTENANT  
SUR TABLETTE**

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION  
À [LEDEVOIR.COM/APP](http://LEDEVOIR.COM/APP)



# Le renouveau du leadership autochtone

L'engagement croissant des femmes et des jeunes au sein des différentes communautés autochtones du Québec contribue à renouveler des processus décisionnels déjà pluriels.

## PAUL WATTEZ

Le leadership autochtone au Québec est aujourd'hui multiforme. Les milieux où il se manifeste ne se limitent pas aux instances de gouvernance créées par l'État colonial canadien telles que la réserve, le conseil de bande ou encore la figure du chef de bande. Sans nier cette réalité historique et contemporaine ni en minimiser les implications, rappelons toutefois que la réalité est plus complexe, contrairement au portrait qu'on tend à en donner.

Dans le monde autochtone, les décisions se prennent aussi à l'extérieur de ces instances coloniales, au sein d'institutions dites traditionnelles ou ancestrales. Ainsi, le leadership autochtone ne peut pas être réduit au stéréotype de l'Autochtone victime d'un système colonial devant lequel il paraît inerte et démuné. Au Québec, le dynamisme avec lequel les Autochtones exercent actuellement leur leadership ne laisse aucun doute à ce sujet.

## PERSISTANCE DES INSTITUTIONS LOCALES HISTORIQUES

L'autorité et la prise de décisions politiques s'exercent parmi les Autochtones depuis bien avant le système des conseils de bande et la création des réserves. Chez les Premières Nations et les Inuits présents au Québec, l'organisation et le fonctionnement de la vie collective sont pluriels à plusieurs égards, que ce soit sur le plan de la culture (les modes de vie), des formes d'autorité découlant du rapport au territoire, ou encore de la cosmologie. Aujourd'hui, au Québec, les institutions dites traditionnelles ou ancestrales occupent une place centrale chez plusieurs Premières Nations, comme les Mohawks et les Cris. Elles ne sont pas sans influence sur les institutions coloniales adoptées et adaptées par une partie des Autochtones.

Chez les Mohawks, la Maison longue, l'institution locale historiquement garante de la souveraineté, a été rétablie à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui très présente, elle exerce une forte influence sur la vie politique. Il peut en exister plusieurs au sein d'une même communauté – il y en a trois à Kahnawake –, c'est d'ailleurs une marque de vitalité et de diversité politique. Si on la compare grossièrement à la pluralité de la représentation politique des États modernes, qui vise à assurer un fonctionnement multivoque de la vie poli-

tique, cette réalité peut alors être vue comme bénéfique à la diversité d'idées et d'opinions.

Chez les Cris, comme chez d'autres Premières Nations algonquiennes historiquement caractérisées par un mode de vie axé sur la chasse, la trappe, la pêche et le nomadisme, l'autorité dite traditionnelle est avant tout territoriale. Elle est incarnée par un réseau de maîtres de trappe. Étant donné que chacun d'entre eux est responsable de la gestion d'un territoire propre à un groupe familial plus ou moins étendu, leur réunion compose ainsi un système décisionnaire collectif. L'influence de cette autorité sur le conseil de bande tient au fait que les maîtres de trappe y occupent une place primordiale, notamment dans le processus décisionnel: ils sont les pourvoyeurs du savoir vernaculaire et ils sont des sources d'inspiration quant aux valeurs et principes éthiques guidant le processus de négociation avec les différents acteurs de la société québécoise.

Aujourd'hui, au Québec, les institutions dites traditionnelles ou ancestrales occupent une place centrale chez plusieurs Premières Nations. Elles ne sont pas sans influence sur les institutions coloniales adoptées et adaptées par une partie des Autochtones.

La persistance de ces instances locales de pouvoir s'inscrit dans un mouvement historique d'actualisation politique auquel n'échappent pas les institutions coloniales imposées aux Autochtones. Non seulement ces derniers investissent-ils ces institutions pour revendiquer des droits passés et contemporains, mais ils les transforment aussi en vue de tendre vers un idéal d'autonomie. Les institutions politiques coloniales sont ainsi confrontées à une réactivation de la souveraineté autochtone historique. Ces résistances font appel à l'imagination politique des peuples autochtones, alimentée par l'espoir de concrétiser l'idéal d'autonomie.

## ESPOIR, CONTESTATION ET AUTONOMIE

Le conseil de bande demeure malgré tout une obligation. La seule marge de manœuvre que les Autochtones y détiennent concerne le mode d'élection du chef, qui peut être soit celui imposé par la *Loi sur les Indiens* de 1876, soit celui du système coutumier, s'il correspond à un des modes d'élection typiques des démocraties modernes occidentales.

Le conseil de bande constitue encore aujourd'hui l'espace représentationnel et décisionnel primordial pour les Autochtones dans le système étatique canadien. Il leur permet de s'assurer du respect des responsabilités de tutelle que le gouvernement fédéral exerce toujours sur eux, selon

L'auteur, doctorant en anthropologie à l'Université de Montréal, était boursier au Centre justice et foi en 2013-2014



Virginia Pésémapéo  
Bordeleau, *Danseur  
bleu*, 2012, acrylique  
sur papier, 10 x 15 cm

la *Loi sur les Indiens*. L'État canadien garde ainsi un pouvoir tutélaire sur le territoire des réserves – il est le seul propriétaire –, sur les personnes y résidant – il est celui qui décide de l'attribution du statut d'Indien inscrit –, et sur le financement à accorder aux réserves – il administre, sous l'autorité du ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord, les fonds pour tous les secteurs d'activité (règlements administratifs, éducation, santé, etc.). Aussi, le conseil de bande fournit aux Autochtones une «équivalence» institutionnelle gouvernementale, s'il en existe une, pour négocier avec les pouvoirs provincial ou fédéral en fonction de leurs revendications territoriales et des enjeux qui les touchent. Cette équivalence est à la base du leitmotiv d'une négociation de «nation à nation», consacré par la *Paix des braves* signée entre les Cris et le gouvernement du Québec, en 2002, et repris depuis par ce dernier et par plusieurs autres Premières Nations.

Ces conditions peuvent toutefois être amenées à changer en cas de négociation de traités complètement nouveaux, dits modernes. Au Canada, seuls la Colombie-Britannique et le Québec n'ont pas de traités historiques en matière de négociations territoriales avec les Autochtones. C'est en partie pour cette raison qu'au Québec, la Convention de la Baie James et du Nord Québécois (CBJNQ) a eu lieu. La création d'un gouvernement régional chez les

Inuits, d'une fédération de communautés chez les Cris et d'une confédération innue centralisée témoignent que de nouvelles ententes sont possibles. Ces réalisations maintiennent toutefois la souveraineté et la primauté des intérêts de l'État canadien et du gouvernement du Québec, car la négociation a eu lieu sur la base du langage et des instruments juridiques coloniaux, perpétuant et renforçant ainsi un modèle de négociation et un rapport de force inégal entre Autochtones et non-Autochtones.

Il ne faut pas pour autant oublier qu'une partie des Autochtones contestent ces instances coloniales. La *Loi sur les Indiens* et le statut d'Indien qu'elle définit sont notamment l'objet de vives remises en cause. Mais que ce soit en créant un statut distinctif sur une base discriminatoire ou en le supprimant sans proposer un autre critère de distinction, les différentes réformes proposées à ce jour n'ont fait que perpétuer l'assimilation, même si elle change de visage. Et donc, la résistance persévère.

#### **GOVERNANCE PLURIELLE ET NOUVELLES TENDANCES**

Dans un article intitulé «La quête d'autonomie des Autochtones du Québec: les projets de gouvernements des Innus, d'Eeyou Itschee et du Nunavik»<sup>1</sup>, Thierry Rodon définit la «gouvernance autochtone» comme «l'ensemble

des structures, des processus et des pratiques permettant aux collectivités autochtones de participer aux décisions touchant leur devenir collectif». Selon lui, cela couvre une grande variété d'expériences, qui vont des processus de cogestion du territoire et des ressources aux administrations locales, en passant par les projets de gouvernements locaux et régionaux. À cette définition de la gouvernance autochtone dans un cadre gouvernemental, on peut ajouter des dimensions paragouvernementales et civiles plus ou moins inédites.

En effet, pour faire face aux pouvoirs gouvernementaux à l'intérieur du système étatique canadien, les Autochtones ont tissé un réseau d'organisations paragouvernementales, privées, associatives et communautaires. Depuis 1985, les Premières Nations, par exemple, se sont rassemblées en un collectif paragouvernemental: l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), qui les représente dans deux provinces et réunit périodiquement les chefs élus de 43 communautés. Elle vise à assurer l'affirmation et le respect de leurs droits, à soutenir la reconnaissance des «gouvernements des Premières Nations»<sup>2</sup> et à favoriser une plus grande autonomie financière. En ce sens, elle développe et soutient plusieurs initiatives, notamment par l'intermédiaire de ses commissions spécialisées sur les questions économiques, éducatives, sanitaires et de services sociaux, ou encore concernant les jeunes ou le développement durable.

Les femmes participent activement au renouvellement du leadership autochtone. Elles ont un rôle de première importance puisqu'elles occupent des postes de responsabilité, et ce, autant dans les instances coloniales que dans les institutions dites traditionnelles.

D'autres initiatives à plus petite échelle proposent des services qui répondent aux besoins quotidiens des Autochtones. Elles se déploient notamment en milieu urbain, où les Autochtones sont de plus en plus présents depuis les années 1990, que ce soit dans des villes moyennes comme Val-d'Or ou Chibougamau, ou dans les grands centres urbains comme Montréal ou Québec. Le Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone de Montréal a été créé en 2008 dans le but de regrouper l'ensemble des organismes qui offrent des services aux Autochtones dans la grande région de Montréal. L'APNQL et le Réseau participent ainsi à la gouvernance autochtone à travers leur structure organisationnelle et leur vocation fédératrice, dans une perspective de rapprochement entre Autochtones ou entre Autochtones et non-Autochtones.

Il faut aussi compter les initiatives plus militantes, comme la section québécoise du mouvement pancanadien

Idle No More (Fini l'inertie). Fondamentalement engagée dans un travail d'éducation populaire, elle est aussi très impliquée dans le rapprochement entre Autochtones et non-Autochtones. Dans ce contexte, depuis ce qui a été appelé le «printemps autochtone» en 2013, il existe au Québec une effervescence du monde sociopolitique autochtone et para-autochtone.

### LA PLACE CENTRALE DES FEMMES

Les femmes participent activement au renouvellement du leadership autochtone. Elles ont un rôle de première importance puisqu'elles occupent des postes de responsabilité, et ce, autant dans les instances coloniales –gouvernementales et non gouvernementales– que dans les institutions dites traditionnelles. Si leur présence dans ces dernières n'est pas un fait nouveau, elle l'est davantage au sein des premières, où les femmes en général restent minoritaires. De plus, pour faire face à de graves problèmes les touchant directement – en particulier la violence conjugale, les meurtres et les disparitions dont elles sont victimes en plus grande proportion que le reste de la population canadienne –, les femmes autochtones ont su se mobiliser et attirer l'attention sur leur réalité. Des organismes comme Femmes autochtones du Québec, entre autres, ont assumé un leadership important au cours des dernières décennies pour alerter la société canadienne au sujet de ces crimes, et tenter de faire réagir les autorités.

Cette réalité plurielle du leadership autochtone est à n'en pas douter un des éléments à prendre en compte pour battre en brèche la discrimination et les stéréotypes toujours présents envers les Autochtones. La pluralité de ses formes historiques et contemporaines établit la preuve d'un dynamisme et d'une vitalité tout à fait remarquables, d'autant plus que le leadership se renouvelle grâce à l'engagement croissant de femmes et également de jeunes. Ces nouveaux leaders en herbe s'investissent non plus seulement dans les réserves, mais également dans les villes moyennes ainsi que dans les grands centres urbains de la province. La relation à établir entre ces deux espaces est un enjeu majeur. Deux autres enjeux importants peuvent être identifiés: le rapprochement entre Autochtones et non-Autochtones, favorisé par un milieu urbain propice aux rencontres, et le rapprochement entre Autochtones au-delà du Québec, par des alliances tant politiques que culturelles et religieuses. ●

1. T. Rodon, dans A. Beaulieu, S. Gervais et M. Papillon (dir.), *Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord*, Montréal, PUM, 2013.

2. Tel que stipulé sur le site de l'APNQL.



# L'engouement pour la bouffe : quel sens lui donner ?

L'engouement pour la nourriture peut être un moteur d'engagement citoyen.

## GENEVÈVE SICOTTE

L'auteure est professeure au Département d'études françaises de l'Université Concordia

Parle-t-on trop de nourriture ? Dans l'ensemble des pays occidentaux, la gastronomie – l'amour de la bonne cuisine –, a connu une popularité qui s'est littéralement emballée au cours des 20 dernières années. Comment comprendre ce phénomène, particulièrement quand ceux qui l'encouragent sont désormais le plus souvent épargnés du souci millénaire de la subsistance ?

On peut bien y voir une préoccupation de riches gavés et décadents, qui planifient leur prochain repas alors qu'ils sont encore en train de se curer les dents, avachis autour des restes de leur dernier festin. Ce serait une forme de régression : dans un monde perçu comme hostile et impossible à changer, la gastronomie ouvrirait un espace hédoniste et dépolitisé. Mais c'est justement le fait d'en proposer une telle définition, fondée sur une illusion et même une fuite complaisante, qui la rend futile.

La préoccupation gastronomique peut, certes, prendre ce visage. Mais elle a le potentiel d'être autre chose. Elle peut nous permettre d'imaginer et de raconter autrement notre expérience du monde.

## LE DÉSIR DU CONCRET

Nous sommes habités par le sentiment d'une progressive et irrémédiable distanciation face au concret. Entourés d'écrans, d'interfaces, de dispositifs technologiques qui médiatisent de manière totalement nouvelle notre rapport au monde et aux autres, nous avons le sentiment d'une déposses-

sion. Il importe peu de savoir si cette perte est réelle ou fantasmée, puisque notre imaginaire contemporain ne cesse de la réitérer, sur un mode parfois ludique et fasciné, mais souvent inquiet et angoissé.

Or, il me semble qu'une préoccupation alimentaire réfléchie peut répondre à ce sentiment de perte. Valoriser la gastronomie, cela permet de s'immerger dans le concret. De faire parler le corps, son rapport à la matérialité, son inscription dans le règne du vivant, son expérience de la faim et de la satiété. De mieux déployer des sens comme le toucher, l'odorat, le goût, qu'on laisse si peu exister qu'ils en semblent même privés de capacité à se dire. D'entrer en relation avec les gens, ceux qui produisent les aliments et les vendent, ceux avec qui l'on cuisine, ceux avec qui l'on partage un repas.

Ces bribes quotidiennes de concrétude peuvent apaiser nos blessures hypermodernes. Et il ne s'agit pas d'un remède régressif, puisqu'il est susceptible de transformer l'expérience que nous faisons de notre corps et de nos relations avec autrui. Ainsi, la préoccupation alimentaire bien conçue peut être non pas une fuite, mais un contre-poids à tout le registre du virtuel, un ajout vivant qui provoquera un équilibre inédit.

## LA REVALORISATION DU POLITIQUE

On objectera que cette valorisation du concret risque de s'épanouir surtout dans la sphère individuelle. Ce serait un nouvel hédonisme, délicat et subtil, mais néanmoins peu convaincant, n'exonérant pas vraiment la préoccu-

pation alimentaire de ses torts. C'est pourquoi il faut ajouter à la réflexion un second niveau : celui du potentiel politique que possède la gastronomie, un potentiel que l'on commence à peine à comprendre et à mobiliser.

Comment mieux habiter le sentiment de fraternité, celui qui devrait nous unir à l'humanité entière, que par l'humble biais de l'aliment ? Cet aliment porte une histoire, un parcours ; il est un témoin. Il faut écouter ce dont il témoigne et faire des choix, puisque chaque geste de consommation est un geste politique. Lutter contre les inégalités, limiter son empreinte écologique, valoriser des territoires et des terroirs, choisir de ne pas manger de viande ou de sous-produits animaux (ou choisir d'en manger moins), résister à l'uniformisation industrielle, tout cela passe par des choix alimentaires délibérés et réitérés.

L'économie actuelle est en partie la conséquence de tous les gestes souvent irréfléchis des consommateurs et des entreprises des pays développés depuis plusieurs générations. Si l'on veut réformer cette économie, ou du moins l'amender, une voie possible est de devenir des citoyens au sens plein du terme. Et cela exige, aussi, d'être des « citoyens de notre alimentation ». De s'approprier la gastronomie comme un levier politique, qui sera d'autant plus efficace qu'il sera ancré dans le quotidien et le concret.

La gastronomie, il ne faut pas moins en parler. Il faut surtout mieux en parler, et mieux la vivre ; il faut surtout cultiver son jardin, et cuisiner. Sans jamais oublier que nous sommes des milliards à partager la même table. ●



Jamais l'acte fondamental de manger n'aura été l'objet d'autant d'attention médiatique qu'à notre époque : livres, magazines, émissions et sites Web de toutes sortes pullulent, prenant parfois les airs d'une nouvelle obsession. Cette surexposition est-elle bénéfique ou accentue-t-elle plutôt notre rapport marchand à l'alimentation, détournant celle-ci de sa fin première? Nos auteures invitées en débattent.

## Notre rapport à l'alimentation s'inscrit dans un système en manque de sens.

**DALIE GIROUX ET  
AMÉLIE-ANNE MAILHOT**

Que penser de l'engouement actuel pour la nourriture, les arts culinaires, les produits du terroir et la nouvelle gastronomie? Il s'agit d'une tendance lourde et attrayante et le Québec, inscrit dans une économie mondialisée où le style de vie est devenu un produit industriel polymorphe et de haute valeur, n'y échappe pas.

Certains y verront un progrès : une valorisation des produits locaux et des terroirs, un nouvel entrepreneuriat urbain, une relance de l'économie régionale, une démocratisation de la connaissance culinaire, une diversification de l'expérience gustative, une ouverture sur le monde.

Pour notre part, nous croyons qu'il y a un problème de fond avec la manière contemporaine de se nourrir. Ce problème relève du fait que notre alimentation n'est pas fondée sur un système qui vise fondamentalement à nourrir les personnes. Plutôt, elle est captive d'un modèle de production qui vise à générer une activité économique, c'est-à-dire des salaires et des profits. Pour l'heure, c'est en effet avec de l'argent que nous mangeons.

### MANGER LIBREMENT

Sur quels principes un système de production de la nourriture qui viserait d'abord à nourrir les personnes reposerait-il?

Premier principe : le partage radical. Comment se fait-il que de plus en plus de gens n'arrivent pas à se nourrir adéquatement dans nos sociétés d'abondance, où l'offre alimentaire n'a

jamais été aussi grande? Le *Bilan-Faim 2014* indique que les banques alimentaires au Québec ont reçu en moyenne 1,6 million de demandes par mois. Un système qui aurait comme visée première de nourrir les personnes s'assurerait que chacun mange à sa faim. Dans ce système, le manque nous apparaîtrait fondamentalement injuste. Le principe de partage radical impliquerait que nous acceptions l'idée que chacun a le droit de jouir d'un accès *direct, immédiat et sans condition* aux moyens de se nourrir.

Deuxième principe : pas de gaspillage. Comment se fait-il que dans l'organisation actuelle de la production et de la distribution des denrées alimentaires, qui prétend à la plus grande efficacité et à la plus haute productivité, une grande partie de ce que nous produisons comme nourriture se retrouve à la poubelle? Selon l'ONU, un tiers de la nourriture produite mondialement en 2011 a été gaspillé. Un système qui aurait comme visée première de nourrir les personnes n'aurait pas de difficulté à envisager que tout ce qui est produit doit être mangé. Le gaspillage serait considéré comme une ponction criminelle sur le patrimoine commun de l'humanité.

Troisième principe : faire avec ce qu'on a. Comment se fait-il que notre conception de la redécouverte des ressources alimentaires d'un territoire passe par leur appropriation et leur exploitation par quelques individus, dans l'objectif de se démarquer dans le marché mondial des produits alimentaires de luxe? Le développement actuel de l'économie régionale ne sert pas d'abord à nourrir les populations

locales. Un système qui aurait comme visée de nourrir les personnes ferait en sorte que l'aménagement du territoire soit toujours d'abord conçu en fonction de l'autonomie alimentaire de la population dudit territoire. Dans une perspective démocratique, cela inclurait le maintien, le développement et le partage des savoirs locaux dans le but de favoriser un rapport d'intimité entre les humains et les sources de vie. Dans ce système, chacun saurait ce qu'il mange et comment il mange.

### CE QUI DEVIENT POSSIBLE

Travailler à ce que chacun mange, où qu'il soit, sans condition, en garantissant l'accès aux sources communes de vie et en protégeant ces sources, incluant la connaissance et l'approfondissement des arts du nourrir, telle serait la tâche d'un système qui vise à nourrir les personnes. Or, nous n'avons jamais été aussi loin d'une telle chose. Que le chef Martin Picard achète une érablière pour en faire une exploitation commerciale compétitive dans le marché de la gastronomie québécoise ne nous donne pas accès au terroir, ne nous éduque pas à l'acériculture, ne nous apprend pas à nous nourrir. Inéluctablement, cela nous appauvrit collectivement.

Amorcer ce travail impliquerait d'abandonner cette croyance selon laquelle hors du capital, point de salut. L'argent n'a jamais nourri personne. Ce sont les humains, sur la terre, en intimité avec leurs milieux de vie, qui le peuvent. Il n'en sera jamais autrement. ●

Les auteures sont respectivement professeure et candidate au doctorat à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa

## KIOSQUES

Après le Printemps des alternatives à Québec, le 25 avril, c'est à Montréal que *Relations* tiendra des kiosques de vente prochainement. Le premier sera au congrès de Québec solidaire (30-31 mai). La Foire de l'environnement et de l'écohabitation, qui se tiendra à la Tohu les 13 et 14 juin, sera ensuite l'occasion de faire connaître entre autres le dossier «Halte au capitalisme vert» (n° 777, avril 2015). Puis, nous serons au Festival des solidarités, organisé par Alternatives et la Fondation Rosa Luxemburg à l'UQAM, le 13 juin. Des bénévoles nous aident à tenir des kiosques. Ça vous intéresse? N'hésitez pas à communiquer avec nous! <relations@cjf.qc.ca> ou par téléphone au 514-387-2541, poste 273.

## ÈVÊQUE DANS LA TOURMENTE

La nomination de M<sup>gr</sup> Juan Barros à la tête du diocèse d'Osorno (au centre du Chili), en février dernier, soulève l'indignation. Juan Barros a été longtemps le protégé d'un des

prêtres les plus influents du pays, Fernando Karadima, dont on a appris, en 2004, qu'il était en fait un redoutable prédateur sexuel. On accuse Barros d'avoir fermé les yeux sur les agissements pédophiles de ce dernier. Même s'il plaide son innocence, sa capacité de discernement est irrémédiablement entachée, de sorte que de nombreuses voix dans l'Église chilienne s'élèvent pour demander sa démission. C'est le cas notamment de José Aldunate, Fernando Montes et Felipe Berríos, des jésuites très respectés pour leur engagement pour la justice.


## ÉDUCATION AUX ADULTES

La IX<sup>e</sup> Assemblée mondiale de l'éducation et de la formation des adultes, organisée en collaboration avec l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), se tiendra à Montréal du 11 au 14 juin prochain. Tous les quatre ans, cette assemblée rassemble des individus et des organisations de la société civile œuvrant à l'éducation des adultes dans quelque 75 pays. Parmi les thèmes qui seront abordés en tables rondes, séminaires

et ateliers, on retrouve: les stratégies pour sécuriser la portée universelle de l'alphabétisation des adultes; l'éducation des adultes en lien avec le développement durable; la protection du travail décent; l'équité entre les genres et l'élimination de toutes formes de discrimination en milieu familial, communautaire et de travail. Renseignements: <waam2015.org/fr>.

## SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE

La petite municipalité de Ristigouche, en Gaspésie, est poursuivie par la pétrolière Gastem pour avoir adopté un règlement visant à protéger ses sources d'eau potable des conséquences de l'exploration et de l'exploitation pétrolières. En l'absence d'une réglementation provinciale adéquate, ce sont plus de 70 municipalités québécoises qui ont adopté un tel règlement depuis 2011. Estimant subir un préjudice irréparable, Gastem réclame 1,5 million de dollars, soit 5,5 fois le budget annuel de Ristigouche. Une campagne de dons a été lancée pour aider la municipalité à se défendre en cour. Consulter: <solidariteristigouche.ca>.



radio vm

au cœur de l'essentiel

radiovm.com

91,3 FM MONTRÉAL	100,3 FM SHERBROOKE	89,9 FM TROIS-RIVIÈRES	89,3 FM VICTORIAVILLE	104,1 FM RIMOUSKI
---------------------	------------------------	---------------------------	--------------------------	----------------------

## DOCUMENTAIRE

## L'EMPREINTE

RÉALISATION : YVAN DUBUC ET

CAROLE POLIQUIN

PRODUCTION : ISCA FILMS

QUÉBEC, 2014, 88 MIN.

Le documentaire d'Yvan Dubuc et Carole Poliquin prend la forme d'une enquête historique et collective intrigante: il suit l'acteur Roy Dupuis dans une quête des racines de l'identité québécoise qu'il mène, entre autres, auprès de divers intervenants, dont les anthropologues Serge Bouchard et Nicole O'Bomsawin, et le sociologue Denys Delâge, connu pour ses travaux sur la relation étroite entre les Autochtones et les colons de la Nouvelle-France. L'argument fort, qui se construit tout au long du film, est que la culture et l'identité québécoises doivent beaucoup plus qu'on ne le croit aux Autochtones.

En effet, dès le début de la colonie, au XVI<sup>e</sup> siècle, les colons français ont eu besoin des Autochtones pour s'adapter à un environnement inconnu et faire fructifier le commerce des fourrures. Au passage, selon Serge Bouchard, les Français venus «civiliser les Sauvages» se seraient plutôt «ensauvagés» en «prenant le bois», où ils pouvaient bénéficier d'une liberté inconnue jusque-là. Selon Denys Delâge, c'est la conquête anglaise qui a mis fin à ce métissage, les Canadiens-français préférant le nier afin d'être considérés comme «civilisés» par leurs nouveaux maîtres britanniques et ainsi éviter de connaître le sort réservé aux «Sauvages». C'est donc avec la mémoire re-foulée des mythiques 150 premières années de collaboration et d'échange entre Français et Autochtones – collaboration qui aurait laissé une forte «empreinte» – qu'Yvan Dubuc et Carole Poliquin invitent les Québécois à renouer.

Mais dans quels domaines trouve-t-on la marque de cette empreinte culturelle? Selon les réalisateurs, elle semble couvrir très large, mais on en repère quatre niveaux: économique, politi-



que, judiciaire et moral. D'abord, il y aurait une filiation entre le partage équitable des ressources prôné du côté autochtone et la vivacité du copératisme québécois, le régime fiscal visant à atténuer les écarts de richesse et l'importance du secteur communautaire agissant en solidarité avec les plus démunis. Ensuite, la recherche de consensus et le refus des rapports hiérarchiques qui caractérisent la prise de décision dans plusieurs milieux de travail québécois emprunteraient à la «démocratie participative» autochtone. De même, il y aurait un rapprochement entre la justice réparatrice autochtone et la place laissée à la réhabilitation et à la médiation dans l'approche judiciaire québécoise. Enfin, la vigueur du mouvement féministe québécois, le nombre élevé d'unions libres dans la province et la présence grandissante d'institutions éducatives interculturelles auraient des origines dans la place importante accordée aux femmes chez les peuples autochtones ainsi que dans la liberté sexuelle et l'ouverture à la différence qui caractériseraient les Premières Nations.

En somme, les réalisateurs affichent une volonté nette de remettre en cause la mémoire collective québécoise et les rapports aujourd'hui plus conflictuels avec les Premières Nations. En avant-première, Dubuc et Poliquin affirmaient d'ailleurs sans ambages qu'ils voulaient rompre avec l'approche culpabilisante souvent prônée lorsque vient le temps d'aborder les colonialismes canadien et québécois, notamment dans le documentaire de Richard Desjardins, *Le peuple invisible* (2007).



Bien que cette approche parte de bonnes intentions, elle donne toutefois un caractère partial et nationaliste au documentaire, qui tend à enfermer l'Autochtone dans une représentation idéalisée. À force de ne miser que sur ce qui rapproche les Québécois des Autochtones et de n'interroger que des gens qui partagent le point de vue des réalisateurs, on a l'impression qu'une part de la réalité est éclipsée.

D'abord, les débuts de la colonie française n'étaient pas idylliques. On a bien tenté d'évangéliser les «Sauvages», après tout. Ensuite, le colonialisme du XVI<sup>e</sup> siècle n'avait pas les moyens technologiques de celui du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous ne savons pas ce que serait devenu le colonialisme français sans la conquête britannique. De plus, cette dernière n'exonère pas les Québécois de leur responsabilité collective, eux qui ont pris part au colonialisme canadien, notamment avec les pensionnats autochtones et la colonisation du territoire. Dubuc et Poliquin, en voulant faire l'apologie d'une hybridité bienheureuse des identités, n'en parlent évidemment pas. Au final, ce documentaire est à voir, mais en gardant à l'esprit les aspects «culpabilisants» que Desjardins documente si bien dans *Le peuple invisible*.

MICHAËL SÉGUIN

# VOUS AVEZ MANQUÉ UN NUMÉRO?



**766**  
**LIBÉRER L'IMAGINATION**



**767**  
**LIRE ENTRE LES LIGNES DE L'ANALPHABÉTISME**



**768**  
**POLITIQUE MUNICIPALE: SORTIR DU CUL-DE-SAC**



**769**  
**LA PROMESSE DU DON**



**770**  
**UN MONDE QUI VACILLE**



**771**  
**LA RETRAITE: UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE**



**772**  
**FAIRE FRONT CONTRE LA DROITE CANADIENNE**



**773**  
**L'INDE, TERRE DE LUTTES ET D'ESPOIRS**



**774**  
**POUR UNE ÉDUCATION ÉMANCIPATRICE**



**775**  
**DES CHEMINS D'HUMANITÉ**



**776**  
**CONTRÔLE SOCIAL 2.0**



**777**  
**HALTE AU CAPITALISME VERT**

**COMMANDEZ-LE! CHAQUE ANCIEN NUMÉRO EST OFFERT AU PRIX DE 4 \$.**

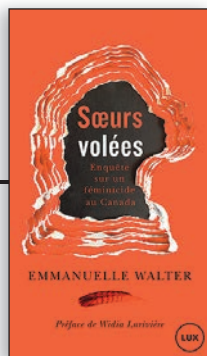
514-387-2541 p. 234 | cleguen@cjf.qc.ca | www.revuerelations.qc.ca

**VERSION NUMÉRIQUE ÉGALEMENT DISPONIBLE**

www.vitrine.entrepotnumerique.com (section Revues culturelles numériques)

**AUTOCHTONES  
ASSASSINÉES**

Emmanuelle Walter  
**SŒURS VOLÉES**  
Montréal, Lux Éditeur,  
2014, 219 p.



« Je deviens victime de ta cécité./ Soumise à ton unilatérale/ inattention,/ parce que tu as le privilège/ de la vision sélective » (p. 212). Cet extrait d'un poème d'Helen Knott, publié dans cet ouvrage et écrit pour rendre hommage aux femmes disparues ou assassinées, illustre bien le sentiment d'invisibilité des femmes autochtones au Canada, alors que plusieurs d'entre elles meurent ou disparaissent et que chacune espère ne pas subir le même sort.

*Sœurs volées* donne chair aux statistiques sur les femmes autochtones disparues ou assassinées depuis 30 ans au Canada. En racontant l'histoire de Maisy Odjick et Shannon Alexander, toutes deux disparues le 6 septembre 2008, la journaliste Emmanuelle Walter nous permet de saisir toutes les dimensions de la situation. Découvrir les aspirations et les rêves de ces deux jeunes filles ainsi que le désarroi de leurs proches contribue à briser l'anonymat de ces crimes. Ces deux adolescentes anishnabes, l'une de Kitigan Zibi et l'autre du village voisin, Maniwaki, font partie des 1181 femmes autochtones assassinées ou disparues depuis 1980, selon le plus récent recensement publié par la GRC en 2014. Ces disparitions ont lieu bon an, mal an, sans couverture médiatique et dans l'indifférence quasi générale – alors que « proportionnellement, 1181 femmes autochtones représentent environ 30 000 femmes canadiennes » (p. 11).

Pourtant, cela fait de nombreuses années que les familles et les proches de ces femmes autochtones demandent justice. Depuis 2006, les familles de ces sœurs en esprit se rassemblent le 4 octobre pour commémorer la mort de Gladys Tolley, renversée par une voiture de la Sureté du Québec. Une autre commémoration se déroule le 14 février, initiée en 1991 par des

femmes autochtones de Vancouver. Des marches sont aussi organisées dans plusieurs villes du Canada pour demander qu'une enquête publique soit menée sur les causes de cette violence vécue par les femmes autochtones.

Ces manifestations sont des moments pour rencontrer les proches de ces femmes et échanger avec eux. De rares occasions qui leur permettent d'exprimer leurs doléances et de partager leur chagrin. Dans *Sœurs volées*, l'auteure donne la parole aux proches : à la mère de Maisy qui refuse de baisser les bras, aux deux pères en colère, aux grands-mères, aux frères et sœurs, aux amis qui, tous, souffrent de la disparition des jeunes filles, de ces sœurs qui leur ont été volées.

Récemment, l'Organisation des États américains (OÉA) a ajouté sa voix à plusieurs autres organisations internationales pour réclamer une commission d'enquête nationale sur la question. Cette commission devra avoir un mandat qui permette aux familles des victimes et à leurs communautés de témoigner de la perte d'un être cher, de la discrimination dont elles sont victimes de la part des forces de l'ordre et des problèmes sociaux qui les affligent. Le gouvernement fédéral refuse la tenue d'une telle enquête. Il a plutôt opté pour la création d'une table ronde nationale sans consulter les familles des disparues et les groupes de femmes autochtones, question, sans doute, de gagner du temps.

Ce livre rend compte de l'indifférence et de l'impunité face à cette violence et, surtout, du chagrin de ces familles. Espérons qu'il secouera l'apathie générale et contribuera à forcer les gouvernements à rompre avec les politiques d'assimilation, dont la violence vécue par les femmes autochtones est une des plus funestes conséquences.

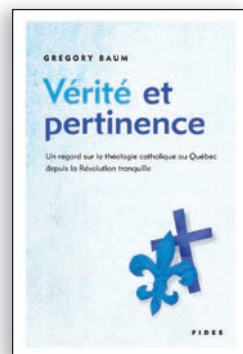
**LOUISE DIONNE**

**DANSER AVEC UNE JAMBE  
BLESSÉE**

Gregory Baum  
**VÉRITÉ ET PERTINENCE**  
Montréal, Fides, 2014, 332 p.

Les fidèles lecteurs de *Relations* connaissent probablement Gregory Baum, puisqu'il y écrit régulièrement depuis 1986, date à laquelle il s'est joint au comité de rédaction de la revue. Arrivé de Toronto, où il avait enseigné la théologie à l'Université de St. Michael's College durant 26 ans, il commençait sa nouvelle carrière à l'Université McGill. Depuis – il a maintenant 92 ans –, il n'a de cesse de contribuer aux débats de société et à la promotion de l'égalité et de la justice sociales au Québec.

Son livre *Vérité et pertinence* en témoigne. D'abord publié en anglais (McGill-Queen's University Press), il visait à combler un vide chez le lectorat anglophone, privé de connaître la pensée des principaux théologiens québécois francophones, faute de traductions. Mais ce regard sur une théologie catholique au Québec depuis la Révolution tranquille, comme l'indique le sous-titre de l'ouvrage, reste tout aussi pertinent pour le lectorat francophone. Il l'est d'abord par sa contribution historique qui fait ressortir le tournant théologique québécois des années 1960, accompagnant « les efforts de la jeune nation québécoise en quête d'un discours adapté à ses aspirations collectives qui, jusque-là, étaient pratiquement enterrées » (p. 25) sous la chape de plomb d'une Église hyper-conservatrice. Il l'est aussi parce qu'il recense de manière remarquable la diversité des pensées et courants théologiques qui ont posé un regard critique sur l'Église et la société jusqu'à tout récemment – établissant un lien étroit, encore trop méconnu, entre la foi et la justice et rendant ainsi témoignage à un Dieu présent dans l'histoire humaine. Ces pensées se déploient en





plongeant leurs racines dans les conditions de vie des gens, dans leurs luttes collectives, élargissant ainsi leurs horizons de sens, comme y invitait Vatican II. Elles s'efforcent de rendre actuel et intelligible l'Évangile comme «bonne nouvelle», ici et maintenant, attestant sa pertinence dans les grands défis culturels, politiques et économiques auxquels la société doit faire face.

C'est ainsi que l'auteur scrute l'apport original d'une trentaine de théologiens, hommes et femmes. Outre Fernand Dumont et Jacques Grand'-Maison, qui ont chacun droit à un chapitre complet, notons André Myre, Olivette Genest, Anne Fortin, Rémi Parent, Michel Beaudin, Guy Côté, André Beauchamp, Lise Baroni, Yvonne Bergeron, Guy Paiement, Élisabeth Lacelle et Raymond Lemieux, pour ne nommer que ceux-là. Gregory Baum analyse également des documents significatifs d'évêques et des rapports de commissions ecclésiales à portée sociale, comme le rapport Dumont (1971) et le rapport Larochelle (1992). Par cela, il corrige à sa manière l'absence regrettable de traces, dans l'imaginaire collectif québécois, de l'apport considérable du christianisme aux projets de société émancipateurs, conséquence du ressac qui devait inévitablement suivre la Révolution tranquille, mettant fin au joug clérical d'un catholicisme à ce point étouffant qu'il en était devenu tristement caricatural. Sur ce point, Baum offre des analyses qui éclairent bien les raisons de la sécularisation «accélérée» de la société québécoise, qui a peu d'équivalent dans le monde.

Tout au long du livre, mais particulièrement au dernier chapitre, Baum construit un dialogue amical avec ses consœurs et confrères théologiens, profitant de certaines questions abordées pour développer sa propre pensée –notamment sur le panthéisme (foi en une présence divine immanente à l'histoire et au cosmos)–, l'option pour les pauvres et la responsabilité collective dans l'oppression et l'humiliation des peuples autochtones à travers l'en-

treprise coloniale. À ce propos, il nous rappelle que, dans un monde pétri d'injustices dont nous sommes partie prenante, la foi véritable, comme la grâce, ne sont pas des formes de fuite ou des lunettes roses qui nous placeraient au-dessus du mal, dans une paix désincarnée. Elles ouvrent plutôt à la «nuit obscure», où la louange se mêle à la supplication, la consolation à l'inquiétude, la paix à la souffrance. Ces «blessures» poussent à marcher aux côtés des opprimés et à «danser avec une jambe blessée» (p. 181) en présence de Dieu.

**JEAN-CLAUDE RAVET**

### L'IMPÉRATIVE UNITÉ AFRICAINE

Amzat Boukari-Yabara  
**AFRICA UNITE! UNE HISTOIRE DU PANAFRICANISME**

Paris, La Découverte, 2014, 300 p.

Dans *Africa Unite!* –titre qui fait allusion à une chanson célèbre de Bob Marley appelant à l'union des peuples africains–, l'historien Amzat Boukari-Yabara tente de réconcilier les différentes identités culturelles qui marquent le continent africain. Il œuvre ce faisant à retracer les contours de ce qui pourrait constituer les bases d'un projet fédérateur d'émancipation politique, culturelle et sociale des peuples africains. Une unité qui, pour lui, s'avère impérative pour infléchir un ordre oppressif qui confine le continent à la tutelle et qui, de ce fait, hypothèque l'avenir des générations futures.

C'est cette perspective politique et normative qui caractérise à ses yeux les bases du panafricanisme. Le panafricanisme est donc ici autant un projet philosophique qu'un mouvement sociopolitique. Ainsi, est Africain –et ce, indépendamment de sa couleur de peau ou de son appartenance géographique– celui ou celle qui combat pour la dignité et la liberté des peuples africains. Cette conception élargie et panafricaniste de l'identité africaine



est tributaire d'un héritage historique dans lequel des hommes et des femmes issus des diasporas ont joué un rôle prépondérant. Le livre est très riche en la matière sur le plan historiographique.

La démarche de l'auteur nous permet ainsi de comprendre la trame historique d'un désir d'égalité et d'émancipation inscrit dans des mouvements et des luttes qui ne peuvent être saisis en dehors de l'approche sociohistorique, laquelle nous conduit sur les voies de la traite transatlantique, de la violence coloniale européenne, et des représentations dépréciatives et infériorisantes des peuples africains véhiculées par un regard eurocentriste. Elle fait ressortir également que le mouvement panafricaniste est tributaire des idéologies modernes comme le républicanisme, le libéralisme ou le socialisme, issues en grande partie de l'héritage des révolutions bourgeoises, concomitantes de l'industrialisation capitaliste.

Toutefois, le panafricanisme est aussi à inscrire dans les projets politiques de libération nationale de la période de la décolonisation. En ce sens, il est aussi une affaire de projets étatiques. On pense par exemple ici au modèle ghanéen de Kwame Nkrumah, proche ami du père du panafricanisme, le caribéen George Padmore, avec qui il organisa la première conférence des États indépendants d'Afrique, en 1958, à Accra.

*Africa Unite!* est aussi une fresque qui montre que le projet panafricaniste a eu une influence sur la production cinématographique, intellectuelle, voire musicale (blues, afro beat, funk, reggae). Le livre permet ainsi de



prendre la mesure d'un mouvement ayant imprégné des parcours autant individuels que collectifs. Ce qui fait du panafricanisme une histoire de circulation des êtres humains, des idées et des luttes (p. 245).

Le livre est aussi une importante contribution au débat sur la négritude, notamment par la lecture qu'il nous propose de l'œuvre de Frantz Fanon, Lamine Senghor, Léo Sajous ou des sœurs Andrée et Paulette Nardal. L'auteur montre bien que le mouvement de la négritude est fondé sur la contestation de la domination blanche et occidentale, et a apporté à l'intelligentsia noire une nouvelle conscience de son rôle dans l'histoire (p. 98).

Le panafricanisme a donc d'abord été un «pan-négrisme», un sentiment de solidarité entre les Noirs déportés aux Amériques dans le cadre de la traite transatlantique. Ce crime contre

l'humanité a accompagné l'essor du capitalisme. Et c'est ce système qui est à l'origine de la division internationale du travail dans laquelle s'insère aujourd'hui de façon asymétrique le continent africain.

Quoi qu'il en soit, depuis le Maghreb avec ce qui a été appelé le Printemps arabe, nous avons assisté récemment à la réhabilitation, à l'échelle continentale, de l'impératif révolutionnaire initié par ses luttes de décolonisation entravées par l'impérialisme. Les panafricanistes ne doivent toutefois pas perdre de vue que ce qui intéresse l'ordre mondial, c'est l'Afrique sans les Africains. Pour le capital international, le continent africain est un territoire géographique plein de ressources. Point. Et c'est contre cette idée que l'Afrique doit résister: non pas seulement en refusant de se soumettre à ce pillage, mais en s'organisant de façon plus autonome et endogène. Le panafricanisme

recèle des intuitions fécondes pour cheminer vers cet horizon d'une «Afrique combattante» (p. 286).

**MOULOUD IDIR**

**DESTIN DE FEMMES EN GUADELOUPE**

André et Simone Schwarz-Bart  
**L'ANCÊTRE EN SOLITUDE**  
Paris, Seuil, 2015, 240 p.

Ce roman inédit d'André Schwarz-Bart, décédé en 2006, co-signé avec son épouse et inspiratrice guadeloupéenne, Simone Brumant – qui en livre aussi la préface – complète une longue série de chroniques familiales antillaises qui a débuté avec *Un plat de porc aux bananes vertes* en 1967. Il couvre les années du rétablissement de l'es-

# Maîtrise en études du religieux contemporain



- Occasion unique d'acquérir des connaissances sur le religieux contemporain directement en lien avec son projet professionnel
- Comprendre le fonctionnement de nos sociétés à la lueur des facteurs religieux qui les influencent
- Formation offerte à distance, à Longueuil et à Sherbrooke

**Plusieurs cheminements :**

- Recherche
- Cours avec essai
- Cours avec stage (de type intervention dans son milieu de travail)

[USherbrooke.ca/fater/etudes-superieures](http://USherbrooke.ca/fater/etudes-superieures)

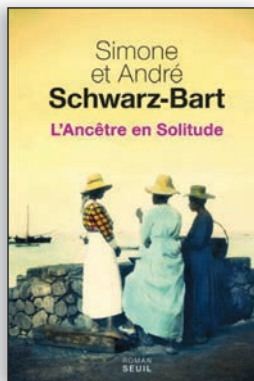
 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE | Voir au futur



clavage en Guadeloupe, en 1804, et se termine 50 ans après l'irruption du mont Pelé qui détruit Saint-Pierre, en 1953. Se succèdent ainsi trois générations de femmes: d'abord Solite, fille d'esclave, qui sera baptisée sous le nom de Louise, puis sa fille Hortense et enfin la fille de celle-ci, Mariotte, rescapée des totalitarismes colonial et nazi, qui mourra dans un asile parisien, dix ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

On retrouve avec délectation ce qui caractérise la plume d'André Schwarz-Bart: l'art du portrait et l'exploration de la psyché tourmentée et tout en nuances des personnages, notamment la vie malheureuse des Noirs et des Blancs des Antilles du XIX<sup>e</sup> siècle.

Parmi la population blanche de l'île, il y a une certaine Madame de Montaignan, une veuve malheureuse qui se réfugie dans le rhum et la messe. Produit de son temps, dévouée à la parole d'Église, dévote et indifférente à la souffrance de son «cheptel d'esclaves», mais dégoûtée par la cruauté de son défunt mari à l'égard de ses «biens meubles», elle remplacera sa chienne par «une petite chose noire [dont] il émanait des cris menus, des sortes de piailllements» (p. 32-33). C'est Solite, le fruit du ventre de Solitude – personnage clé d'un roman précédent, *La Mulâtresse Solitude* (1972) –, exécutée au lendemain de la révolte d'esclaves contre les soldats français venus



rétablir l'esclavage sur ordre de Napoléon, en 1804. Solite est une *câpresse* – nom donné à une enfant née d'une mulâtre et d'un Noir. Affamée de tendresse et d'affection, elle grandit comme un animal sauvage domestiqué, sans apprentissage de la parole (le créole viendra tardivement). Elle devient un être fragile, cherchant «sa place exacte sur terre», motif qui traverse de part et d'autre les romans schwarz-bartiens. La quête identitaire est en effet hautement hasardeuse dans le contexte esclavagiste et postcolonial où le rapport entre colonisé et colonisateur reste grippé à un racisme tenace.

Dans ce roman, l'auteur privilégie la réflexion sur la fonction de la religion dans l'univers des plantations. Imposée aux Noirs, celle-ci est censée donner un sens et une orientation à ces vies «en lambeaux». Chaque esclave a par conséquent une âme superstitieuse qui redoute par-dessus tout les apparitions du Diable et de ses démons acolytes. Les ravages de la foi sur les esclaves sont aussi redoutables que ceux du rhum qui coule à flots.

L'intérêt soutenu de Schwarz-Bart pour l'histoire et l'anthropologie se confirme encore ici, lui qui dès son premier roman, *Le Dernier des Justes* (prix Goncourt 1959), s'est penché sur ses origines franco-polonaises et juives et sur les comportements collectifs dans les situations extrêmes de l'époque (déportation, servitude, fascisme).

Comme dans les autres récits antillais, le lecteur éprouve le tourment intérieur et le silence de l'esclave récalcitrant, ainsi que le mutisme de tant d'anonymes qui ont souffert le joug de l'esclavage dans les colonies françaises d'Amérique. L'existence de l'esclave y était à ce point insupportable que plus d'un se jeteront dans la démence pour s'en évader.

Un mot sur les raisons de la réapparition posthume d'André Schwarz-Bart. Depuis l'accueil tiède réservé à son cycle antillais, il s'était considéré comme un écrivain «naufagé», laissant inachevés de nombreux romans et pièces de théâtre. En les redécouvrant grâce à sa femme – elle en a déjà fait paraître un autre, *L'Étoile du matin* (2009) –, nous comprenons mieux que l'écrit était pour lui un moyen de se délester un peu d'un lourd fardeau: la tragédie de la Shoah, qu'il vécut dans sa chair, et celle de l'esclavage et de la colonisation, qu'il avait incorporée par solidarité.

**KATHLEEN GYSSELS**

Notre dernier numéro : Notre Père

NOTRE PERE

qui es aux cieux,  
que ton nom soit  
sanctifié

La spiritualité en dialogue avec la culture contemporaine

Cahiers  
de spiritualité  
ignatienne

3 numéros par an

(418) 653-6353  
cahiersi@centremanrese.org  
www.centremanrese.org

# 22

REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES  
MAINTENANT OFFERTES

# EN VERSION NUMÉRIQUE!

**ARTS VISUELS** CIEL VARIABLE | ESPACE | ESSE | ETC | INTER **CINÉMA** 24 IMAGES | CINÉ-BULLES | SÉQUENCES **CRÉATION LITTÉRAIRE**  
BRÈVES LITTÉRAIRES | MŒBIUS | XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE **CULTURE ET SOCIÉTÉ** QUÉBEC FRANÇAIS | RELATIONS **HISTOIRE ET PATRIMOINE**  
CAP-AUX-DIAMANTS | CONTINUITÉ | HISTOIRE QUÉBEC **LITTÉRATURE** LES CAHIERS DE LECTURE | LETTRES QUÉBÉCOISES | LURELU |  
NUIT BLANCHE | SPIRALE **THÉÂTRE ET MUSIQUE** JEU REVUE DE THÉÂTRE

Plusieurs revues culturelles québécoises ont fait leur entrée dans L'Entrepôt du livre numérique de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL). Visitez la section *Revues culturelles numériques* de la Vitrine de l'Entrepôt [www.vitrine.entrepotnumerique.com](http://www.vitrine.entrepotnumerique.com) pour feuilleter les revues en ligne et acheter les numéros qui vous intéressent.

**sodep**  
Société de développement  
des périodiques  
culturels québécois



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts



**REFUSONS**  
**L'AUSTÉRITÉ**

[refusons.org](http://refusons.org)

